

Dix ans après les attentats
du 11 septembre 2001 :
bilan et perspectives de la
lutte contre le terrorisme

Journée d'étude du 26 septembre 2011

Avec le soutien de

EADS

Édité et diffusé par la Fondation pour la Recherche Stratégique
27 rue Damesme – 75013 PARIS

ISSN : 2109-375X

SOMMAIRE

INTRODUCTION : CAMILLE GRAND, DIRECTEUR, FRS	5
RETOURS D'EXPERIENCE : UN REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'INTERIEUR.....	6
ÉLABORATION DES POLITIQUES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME	7
Royaume-Uni : Sir David Omand, Professeur à King's College, Ancien coordinateur de la sécurité et du renseignement	7
France : François Heisbourg, Conseiller spécial, Fondation pour la recherche stratégique.....	9
États-Unis : Michael Wermuth, Maître de recherche en Sciences sociales, ancien Directeur du Homeland Security à la Rand.....	12
Remarques et questions aux intervenants	13
BILAN DU TERRORISME ET DU CONTRE-TERRORISME.....	17
Jean-François Daguzan, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique.....	17
Jean-Luc Marret, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique	19
Jamie Shea, secrétaire général adjoint délégué, division des défis de sécurité émergents - OTAN.....	22
Derek Henry Flood, Managing Editor of Publication Militant Leadership, Monitor, Jamestown Foundation	24
Remarques et questions aux intervenants	27
PERSPECTIVES : LE TERRORISME INTERNATIONAL APRES BEN LADEN	31
Gilles de Kerchove, Coordonnateur de la lutte contre le terrorisme, Union européenne	31
Jean-Pierre Filiu, Professeur à Sciences-Po Paris	35
Isabelle Facon, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique	37
Un représentant du ministère de la Défense.....	41
Remarques et questions aux intervenants	41
CONCLUSION DU COLLOQUE, PAR FRANÇOIS HEISBOURG	45

Introduction : Camille Grand, Directeur, FRS

Je tiens à remercier tous les intervenants, qui pour certains sont venus de loin. Cette journée est un peu particulière, car le fait de traiter du terrorisme nous fait revenir sur une thématique qui nous a beaucoup occupés à la FRS ces dix dernières années, d'abord avec l'ouvrage de la FRS sur l'hyper-terrorisme dirigé par François Heisbourg, qui posait une grille de lecture ambitieuse sur cette thématique. Depuis lors, nous avons beaucoup travaillé à la FRS, avec nos partenaires, sur ces questions.

Nous n'avons pas nécessairement le goût des commémorations, cela dit, en l'espèce, cela fait sens : la décennie a été marquée, aux deux extrémités, par les attentats du 11 septembre 2001 et par l'attaque réussie contre Ben Laden, qui clôt un cycle et vient boucler une phase ou une période assez bien identifiée du terrorisme. C'est l'occasion d'examiner, de manière précise, les évolutions du phénomène au cours de la décennie écoulée, et les tendances actuelles du terrorisme. Existe-t-il réellement un terrorisme post-Al-Qaïda, qui prendrait des formes radicalement différentes ? Les « grands » attentats de New York, de Londres, de Madrid, sont-ils en passe de devenir plutôt des exceptions ? Les formes nouvelles de terrorisme, attaques ciblées et prises d'otage, vont-elles devenir la règle ? Et qu'est-ce que tout cela veut dire pour la France et ses alliés ?

Je n'ai évidemment pas la réponse à toutes ces questions, mais les intervenants pourront les éclairer. Je tiens à remercier les partenaires de la journée, EADS et l'Ambassade des États-Unis, qui nous ont permis de faciliter l'accueil des intervenants américains.

Retours d'expérience : Un représentant du ministère de l'intérieur

Texte non communiqué.

Élaboration des politiques nationales de lutte contre le terrorisme

Présidence : JEAN-FRANÇOIS DAGUZAN, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Deux mots pour dire que, certes, il ne s'agit pas d'un anniversaire, mais il n'empêche qu'il y a dix ans, la FRS organisait ici même le premier colloque sur le 11 septembre, quelques semaines après l'événement, au moment d'ailleurs de la catastrophe d'AZF, le jour même. Les analyses à chaud de l'époque, qui ont donné lieu au livre sur l'hyperterrorisme, méritent d'être revues, à l'aune des dix années qui se sont écoulées depuis, avec leur cortège tragique d'événements et les victoires, souvent secrètes, contre les tentatives d'attentats.

***Royaume-Uni : Sir David Omand, Professeur à King's College,
Ancien coordinateur de la sécurité et du renseignement***

Je crois que nous avons tous beaucoup appris depuis le 11 septembre, à propos des politiques nationales de lutte contre le terrorisme. Ce qui nous intéresse en fait, c'est de comprendre la thermodynamique du contre-terrorisme : comment un État peut protéger ses citoyens du terrorisme, et en même temps, maintenir une harmonie civique, les règles démocratiques, et l'état de droit, sur son territoire comme à l'étranger ? À mon avis, il y a un lien entre la vigueur des mesures de sécurité adoptées et la confiance des citoyens envers l'État et sa capacité à protéger leurs libertés. C'est pourquoi je pense que la comparaison avec la thermodynamique est pertinente, le rapport entre volume, pression et température est essentiel. Appliquer une force trop rapide pour comprimer le gaz pourrait déboucher sur une explosion de la température, et s'il n'y a pas assez de pression le gaz n'est plus contrôlable. Il ne faut pas « réchauffer » le mélange trop rapidement, sinon des situations déplorables risquent d'arriver, comme c'est le cas en Irak.

Nos malheureux amis Norvégiens ont appris récemment qu'il n'y a pas de monde sans risque. Mais il arrive un moment où renforcer toujours plus la sécurité devient trop oppressant, et finalement contre-productif. La stratégie nationale de contre-terrorisme est essentielle pour obtenir une évaluation la plus exacte possible des contraintes « thermodynamiques ». Il faut arriver à évaluer le risque. Et pour anticiper, il faut évidemment du renseignement « par avance », et donc une connaissance des acteurs non-étatiques. Douze complots ont été arrêtés au Royaume-Uni depuis les attentats de 2005, le renseignement préventif est donc un outil extrêmement puissant. La communauté du renseignement rassemble les services de protection du territoire et de contre-espionnage, afin de recevoir ces renseignements préventifs. Il est évidemment

essentiel d'avoir un public qui comprenne et soit prêt à écouter le discours officiel quant au niveau de menace et à la réaction des autorités.

Examinez par exemple ce qui s'est passé avec les attentats surprise du 11 septembre : ils ont renforcé l'importance de l'approche préventive de la connaissance des menaces : où est l'agitation, qui protège les terroristes, avec quelles armes. Le fait est que les terroristes du 11 septembre ont utilisé des cutteurs, l'énergie cinétique et le kérosène. Mais après cet événement, les services de renseignement ont dû se poser des questions : et s'ils avaient utilisé une arme nucléaire ? Une arme biologique ? Si les terroristes avaient acquis de telles armes, ils auraient montré, par leur fanatisme mortifère, qu'ils auraient été prêts à les utiliser. Dans ce cas, le cœur même de notre civilisation, c'est-à-dire permettre à un grand nombre de personnes de vivre sans peur et sans crainte dans des villes, aurait été remis en cause.

C'est ce discours qui a justifié l'action américaine, soutenue par le Royaume-Uni, qui a débouché sur l'intervention en Afghanistan à l'automne 2001, pour renverser les Taliban et détruire les bases Al-Qaïda sur place. Mais paradoxalement, cette approche préventive, mise au jour par le 11 septembre, a ensuite été appliquée en Irak dans des circonstances très différentes. Les autorités britanniques n'ont jamais cru que Saddam Hussein et Al-Qaïda étaient liés, mais cette opération était issue d'une logique parallèle et détournée, qui faisait qu'on avait peur d'une éventuelle prolifération du terrorisme et d'une menace de Saddam Hussein et de ses « armes de destruction massive », si jamais les sanctions contre son pays étaient levées. Avec le recul, on voit que la réponse stratégique du gouvernement Bush après les attentats a été de déclarer une guerre mondiale contre le terrorisme, et nous avons compris qu'ils y allaient franco : « l'Amérique est en guerre », nous disait-on alors. Les officiers de renseignement et des forces spéciales sont devenus des chasseurs plutôt que des cueilleurs de renseignement. Les méthodes autorisées ont inclus les transferts extrajudiciaires, des interrogatoires hautement coercitifs et l'assassinat de leaders d'Al-Qaïda grâce à des drones. Nous avons également vu la constitution de remparts aux États-Unis mêmes, contre les attentats éventuels, avec par exemple la création d'un énorme département de la « Homeland Security ».

En Europe et y compris au Royaume-Uni, le discours officiel était différent. La menace extérieure posée par Al-Qaïda était déjà visible à l'intérieur même de nos sociétés, avec un certain soutien offert à la violence djihadiste, dans certaines couches des populations musulmanes d'Europe. Une nouvelle approche était donc nécessaire, qui prenne en compte à la fois la menace intérieure et la menace extérieure. Au Royaume-Uni, nous avons évidemment l'expérience en Irlande du Nord et les campagnes d'attentats de l'IRA provisoire à Londres. Nous avons déjà l'habitude de vivre avec un certain danger, contrairement à ce qui se passait aux États-Unis avant le 11 septembre. Nous avons déjà des lois contre le terrorisme, mais après 2001 nous avons identifié de nouveaux crimes et délits, donné de nouvelles compétences aux autorités, et défini de nouvelles peines. S'assurer que la législation nationale correspond aux circonstances est ce que les mathématiciens appellent « une réponse nécessaire », mais cela ne suffit pas pour offrir aux concitoyens une protection et une garantie contre le type de terrorisme représenté par Al-Qaïda.

Lorsque j'ai été nommé le premier coordinateur de la sécurité et du renseignement au Royaume-Uni, cela montrait que l'on reconnaissait enfin l'impératif d'une meilleure coordination de la lutte antiterroriste. J'ai très rapidement compris que la menace d'Al-Qaïda exigeait un travail commun des ressources nationales, civiles et militaires, et qu'elle mobilisait la créativité que l'on trouvait dans l'administration, dans les universités et dans le secteur privé. C'est pourquoi j'ai mis sur pied un groupe interministériel, le CONTEST, dès 2003. À l'époque, notre compréhension de ce qu'était Al-Qaïda restait assez limitée, mais nous savions que la logique stratégique de la lutte antiterroriste consistait à maintenir la normalité de la vie dans le territoire national, c'est-à-dire priver les terroristes de leur but, qui était de créer une situation anormale. Il nous fallait faire cela en permettant aux citoyens de mener une vie ordinaire, en leur permettant de prendre l'avion ou le métro en toute confiance. Dans ce cadre, gérer les risques veut dire réduire la probabilité des attentats, tout en poursuivant en justice les terroristes, tout en réduisant la radicalisation dans la population. Il fallait aussi réduire la vulnérabilité des services de transport, d'aviation, et des autres infrastructures essentielles à la vie ordinaire. Enfin il fallait permettre aux services d'urgence de se former, de s'entraîner et d'être prêts. Cette stratégie fonctionne depuis 8 ans, sa troisième mise à jour est en cours, sous le troisième Premier ministre à la diriger. Cette approche a été adoptée par le Conseil européen, en 2004, comme base de travail pour la stratégie antiterroriste européenne.

On voit bien qu'avoir une continuité dans le discours stratégique de base est essentiel et ne peut pas être sous-estimé. Évidemment les terroristes apprennent en même temps que les autres, ils adaptent leurs outils, de nouvelles technologies apparaissent. Mais nous aussi, nous ajustons constamment notre tactique. L'intervenant du ministère de l'Intérieur a évoqué tout à l'heure l'usage que font les terroristes d'Internet pour promouvoir leur propagande. Mais si vous consultez la revue *Inspire* sur le Net depuis le Royaume-Uni, vous seriez en train de commettre un crime. Ceci étant, le King's College produit un résumé de la revue sur son propre site. Mais si vous réussissiez néanmoins à consulter l'article évoqué par l'intervenant du ministère de l'Intérieur, vous trouveriez en réalité, en lieu et place de l'article sur l'art et la manière de fabriquer une bombe dans sa cuisine, une recette anglaise, bien plus offensive, pour faire des petits fours.

Avec le recul, je pense pouvoir dire que l'approche britannique semble avoir été bonne. Nous avons raison de considérer que le maintien de la normalité, plutôt que l'élimination du terrorisme, était le bon objectif à adopter. Il ne faut pas tomber dans la caricature, celle qui consiste à dire que le terrorisme relève exclusivement de la justice pénale nationale, comme celle de « la guerre contre le terrorisme ». Établir la bonne relation thermodynamique dans la lutte contre le terrorisme exige de trouver l'équilibre entre ces deux positions.

France : François Heisbourg, Conseiller spécial, Fondation pour la recherche stratégique

C'est toujours un défi de parler après David Omand, car il est non seulement un orfèvre dans le domaine, mais aussi une source d'inspiration, puisque certaines de ses approches doctrinales sont reprises dans nos propres livres blancs, ceux sur le terrorisme et sur la

défense nationale, je vous renvoie d'ailleurs à son dernier livre, *Securing the State*, qui est absolument remarquable.

Pour ma part, je vais rester « au ras du bitume ». En France, nous avons connu deux temps en matière de politique antiterroriste. D'abord, le temps auquel faisait référence l'intervenant du ministère de l'Intérieur, qui est la conséquence de ce que nous avons vécu au milieu des années 1980. À l'époque, nous avons plusieurs campagnes terroristes simultanées sur Paris : s'agissant de la France sur les 45 dernières années, environ 400 personnes ont été tuées par des attentats, la moitié sur le territoire et l'autre à l'étranger. Pratiquement les deux tiers de ces personnes tuées l'ont été pendant les années 1980, dont pas moins des trois quarts des personnes tuées à l'étranger. Pour nous, s'il y a eu une césure, elle a eu lieu bien avant le « 11 septembre ». Pendant les années 1980, il y a eu bien sûr la campagne d'attentats d'Action directe, avec des actions plus ou moins ciblées, mais aussi et entre autres les opérations de l'Armée secrète arménienne à Beyrouth (attentat d'Orly : 6 morts), du Fatah Comité révolutionnaire (rue des Rosiers : 6 morts), les Syriens (rue Marbeuf : 2 morts et 60 blessés graves), les Forces armées révolutionnaires de libération du Liban (magasin Tati de la rue de Rennes). Tous ces attentats se répartissent sur une période de 6 ans à peine, avec, en face, une coordination antiterroriste pathétique. L'organisme de liaison antiterroriste de l'époque s'appelait d'ailleurs le BLAT, ce qui donne une idée de l'estime dans laquelle était tenue cette organisation. D'après ceux qui participaient aux réunions du BLAT, on y jouait surtout au poker menteur, au sens figuré bien entendu. Il n'y avait pas encore de législation antiterroriste solide. Parmi les attentats que je viens de citer, il y en a un pour lequel nous disposions de toutes les données, avant sa réalisation, jusqu'à la plaque d'immatriculation de la voiture, l'heure à laquelle elle devait exploser, la nature de la cible, etc.

Lorsque le BLAT disparaît, l'Unité de coordination antiterroriste est créée, ainsi qu'une réelle législation antiterroriste. C'est le début de la carrière du juge Bruguière, qui en incarne l'application. C'est un véritable cercle vertueux qui commence alors, entre la justice, les renseignements et la police. Le système se rôde progressivement, malgré une certaine guerre des polices, parfois encouragée par les responsables politiques. Dans toutes les campagnes que j'ai évoquées, à l'exception relative d'Action directe, les têtes de réseau étaient toutes d'origine moyen-orientale. Cela a mené les services à travailler sérieusement sur cette zone géographique. Nous avons donc eu une avance certaine en la matière. Cette première époque explique très largement ce succès incontestable : 15 ans se sont écoulés sans un seul attentat mortel sur le territoire national métropolitain, malgré un certain nombre de tentatives (dans le *Livre blanc* de 2005, une douzaine de tentatives étaient recensées depuis 1996).

À l'inverse, nous avons un vrai retard en matière d'anticipation et de planification. Notre système nous permettait de faire face au niveau de menace auquel nous faisons face, mais nous n'avions pas envisagé un système permettant de faire face à une menace de plus grande ampleur. C'est là où le « 11 septembre » intervient, qui nous oblige à repenser le dispositif. En 2001, nous n'avions pas de système de planification centralisé des crises d'ampleur nationale, qu'il s'agisse de terrorisme ou d'autre chose. Il a fallu le risque de la transmission du virus HS/N1 pour que nous commencions à faire de la planification nationale de haut niveau des catastrophes. Précisons ici que rien ne ressemble plus à une attaque biologique que ce qu'aurait pu être cette épidémie. Nous avons commencé à nous équiper d'un système de planification nationale après l'alerte à

la canicule puis l'épidémie de H5/N1. Jusque-là, nous n'avions pas d'équivalent français au COBRA britannique par exemple. Bien sûr, cela ne suffit pas à lutter contre le terrorisme, mais sans outil efficace de gestion de crise, le risque est encore plus grand de déboucher sur une mauvaise issue. La mauvaise issue, c'est par exemple les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, où les affidés du djihadisme parviennent à créer un choc tel que les autorités se retrouvent remplacées à peine 72 heures plus tard. À l'inverse, le 7 juillet 2005 à Londres fut un échec politique et idéologique pour Al-Qaïda. A l'époque, notre propre réponse face à des attentats de cette importance, nous aurait alors certainement amenés plus près du modèle espagnol que du modèle britannique.

En 2005 est publié le *Livre blanc sur le terrorisme*, qui propose enfin une doctrine de la politique antiterroriste en France. Certains arbitrages sont réalisés ensuite avec le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* en 2008, avec notamment des décisions fortes sur la planification des crises et l'arbitrage sur ses moyens concrets. Avec la création du Conseil National du Renseignement en 2009, la mise en place de cette politique est enfin achevée, y compris dans les textes administratifs qui parlent désormais d'une « communauté du renseignement ».

Mais il y a des choses qui n'ont pas encore été réglées, et d'abord la question de la communication politique et opérationnelle en cas d'acte de terrorisme majeur. La division du travail, très finement élaborée et exercée chez les Britanniques, avec un Premier ministre qui, lors des attentats de 2005, fit des déclarations politiques, mais ne s'occupait plus des détails opérationnels, laissés à un spécialiste. Si l'attentat de juillet 2005 avait eu lieu à Paris, toute la communication aurait été assurée par les responsables politiques, y compris pour les aspects opérationnels de l'événement. Le politique et l'opérationnel ne sont pourtant pas de même nature, ce qui est simple à comprendre, mais difficile à appliquer. Autre sujet non résolu : le statut de Paris. Paris est bien entendu le siège de l'État central, mais c'est aussi le siège de l'État déconcentré avec la Préfecture de Police, et le siège d'une collectivité locale très puissante, l'hôtel de ville. En cas de crise majeure, les interférences entre ces trois incarnations de l'État dans notre capitale risquent de déboucher sur une gestion moins qu'optimale de la situation. Heureusement que l'explosion d'AZF s'est déroulée à Toulouse plutôt qu'à Paris, car la chaîne de commandement de l'État est beaucoup plus simple et efficace en Province.

Nous avons donc commencé à nous doter d'un début d'organisation, de moyens et d'une culture d'anticipation et de planification, mais cela reste difficile, car pour beaucoup au ministère de l'Intérieur, une crise ne se planifie pas, mais se vit au jour le jour... alors que les djihadistes, eux, planifient et se projettent dans l'avenir. Précisons enfin que les deux grands problèmes que je viens d'évoquer ne sont nullement budgétaires, leur résolution dépend essentiellement de décisions politiques et d'organisation.

Jean-François Daguzan

Merci d'avoir rappelé ces problèmes d'organisation en France, sur lesquels il faudra revenir. En guise de contrepoint, il faut rappeler que dans la longue litanie des attentats des années 1980, qui ont marqué la nouvelle conception du terrorisme en France, les Iraniens agissaient eux aussi, tout comme les Israéliens qui poursuivaient Septembre noir à grands coups d'exécutions sommaires sur le sol national, ce qui ne contribuait certes pas à l'éclaircissement de la situation stratégique en matière stratégique.

États-Unis : Michael Wermuth, Maître de recherche en Sciences sociales, ancien Directeur du Homeland Security à la Rand

Je tiens d'abord à remercier la FRS pour son invitation.

Comme vous le savez, notre *Department of Homeland Security* (DHS) a été créé en 2003, ceci malgré l'opinion de beaucoup de personnes, y compris moi-même, et bien entendu en réaction aux attaques du 11 septembre. C'est le deuxième département du gouvernement fédéral en nombre de personnel après celui de la Défense. Il est responsable de la sécurité des transports aux frontières, des douanes, de l'immigration, de la réaction aux catastrophes naturelles et non naturelles. Il contrôle la garde côtière, la sécurité des transports et l'agence de gestion des urgences (FIMA).

En matière de terrorisme, le DHS dispose d'une composante Renseignements très importante, et c'est bien là la source du problème. Malgré sa mission première, le DHS ne contrôle pas le recueil et la diffusion des renseignements sur le contre-terrorisme, même au niveau national. Par exemple le FBI continue d'être l'agence fédérale responsable de l'investigation des incidents terroristes. Il participe de plus en plus à la collecte et à l'analyse des événements liés au terrorisme. La CIA est responsable de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des renseignements à l'extérieur des États-Unis, mais pas entièrement. Le département de la Défense a également des capacités de collecte et de diffusion, par le biais de la *National Security Agency* (NSA) et de la *Defence Intelligence Agency* (DIA). Pour compliquer un peu plus les choses, un nouvel organisme a été créé en 2005, le *Director of National Intelligence* (DNI). Le DNI devrait diriger les activités des autres organismes de lutte contre le terrorisme, mais en réalité il ne dispose pas de l'autorité ni du budget nécessaires, et cela fut décidé explicitement dès sa création. Le DNI représente surtout une couche démocratique, qui n'est pas franchement nécessaire. Le DNI a d'ailleurs connu 5 directeurs en moins de 6 ans d'existence. En outre, tous les renseignements que nous obtenons ne viennent pas tous d'agences fédérales. Dans certains cas, il s'agit d'organismes ou d'agences au niveau des États ou au niveau local.

Nous avons donc une situation avec des entités fédérales multiples qui font toutes la collecte, l'analyse et la diffusion des renseignements sur le terrorisme, ce qui fait que parfois des informations cruciales ne sont pas partagées avec ceux qui en auraient besoin, et qu'il n'y a pas de grande vision générale du terrorisme. Nos amis britanniques et français ont sans doute des modèles bien plus fonctionnels que notre système américain.

Le DHS est une entreprise qu'on peut qualifier « d'évolutive ». En 2002, mes collègues et moi-même avons annoncé à son futur secrétaire qu'un tel département ne pourrait pas fonctionner avant 10 ans. Le DHS a d'ailleurs remplacé son système d'alertes fondé sur des codes couleur par un nouveau système, le NTAS. Avec l'ancien système, la nation tout entière n'était jamais en dessous de la couleur intermédiaire, le jaune, et le code vacillait constamment entre le jaune et l'orange, sans que ce soit très parlant pour les citoyens, pour les touristes et pour les organismes de maintien de l'ordre. Le nouveau système lance des alertes seulement lorsque de nouvelles informations crédibles sont connues, et chaque alerte sera accompagnée d'une déclaration très claire faisant état des informations et des mesures à prendre pour faire face à la menace. Dans certains cas, l'alerte sera directement envoyée aux agences de sécurité, dans d'autres elle sera

diffusée au peuple américain par le biais des médias. Ce n'est qu'avec le temps que nous pourrions être certains de l'amélioration ainsi apportée au système d'alerte.

Tous ceux qui se rendent aux États-Unis connaissent la merveilleuse expérience des mesures de sécurité dans nos aéroports. Il y a quelques jours nous apprenions d'ailleurs que ces procédures ne sont pas vraiment rigoureuses en ce qui concerne les petits enfants et les nourrissons. L'administration de la sécurité dans les transports vient en outre de modifier le logiciel des portiques corporels, pour qu'il ne fasse plus apparaître les images des corps nus.

Le plus grand défi qui se pose pour nous aux États-Unis, dans la lutte antiterroriste, ne relève pas de mauvaises décisions politiques, c'est plutôt l'organisation même de notre nation : un gouvernement central fort, mais aussi 50 États, plus ou moins souverains en fonction de ce qui les arrange. Le fait est que l'État fédéral ne dispose pas de l'autorité constitutionnelle lui permettant d'ordonner aux États de réaliser certaines choses, ce qui pose des problèmes notamment dans les réactions aux catastrophes naturelles. Il faut alors une demande expresse de l'État concerné pour que l'État fédéral puisse lui prêter main-forte. Pourtant c'est l'État fédéral qui a la première responsabilité en cas d'attaque terroriste.

Alors, comment se débrouiller lorsque plusieurs entités étatiques sont coresponsables ? Le DHS débloque des fonds très importants aux États et au gouvernement fédéral par le biais d'enveloppes fédérales, avec par exemple la création des centres de fusion du renseignement, qui regroupent des représentants des États, du gouvernement et des pouvoirs publics locaux. Cependant le partage de l'information n'y est pas obligatoire. Le Congrès n'aide guère à favoriser ce partage : il y aurait au moins 88 sous-commissions du Congrès qui ont des prérogatives diverses en matière de lutte contre le terrorisme. Lorsque le Congrès est en session, de nombreuses personnalités du DHS doivent comparaître devant ces commissions pour répondre à des questions.

Avant le 11 septembre, le gouvernement des États-Unis faisait beaucoup dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, mais sans que cette activité prenne une importance capitale dans la psyché nationale. Pour l'établissement, l'élaboration et l'exécution des programmes, la situation reste fort compliquée, mais nous allons nous débrouiller, par tâtonnements, avec l'aide de nos alliés, et, nous l'espérons bien, en prévenant toute autre attaque.

Je remercie la FRS et l'Ambassade des États-Unis pour cette invitation à ce colloque.

Remarques et questions aux intervenants

Jean-François Daguzan

En France, s'il arrive qu'on déplore parfois l'insuffisance du contrôle parlementaire en matière de terrorisme, le modèle américain nous montre que l'inverse peut aussi être vrai !

Intervenant

Je suis ancien diplomate iranien, je voudrais poser quelques questions sur le terrorisme d'État de la République islamique d'Iran. Mes questions concernent la France bien

entendu, mais aussi nos amis américains et britanniques. Nous savons que le gouvernement américain est en train de mettre à jour sa *Foreign Terrorists List* (FTO), à propos de l'Organisation des moudjahiddines du peuple iranien (OMPI). À ma connaissance, l'attaque contre cette organisation, qui combat justement le terrorisme d'État iranien, a été l'opération la plus grande de la DST, ancêtre de la DCRI, en 2003. En 2002, l'Angleterre a ajouté l'OMPI sur sa liste officielle des organisations terroristes, puis c'est au tour de l'Union européenne. C'est un problème très important, l'intervenant du ministère de l'Intérieur a dit qu'il n'y avait pas eu d'attentat en France depuis 1996. Quel a été le rôle de la « normalisation » des relations entre l'Union européenne et la République islamique d'Iran dans cette situation ?

David Oman

Je n'ai pas grand-chose à dire. Le niveau de coopération internationale que nous constatons depuis le 11 septembre a beaucoup évolué, sur le fait de s'accorder au niveau européen avec les États-Unis à propos des pays et des personnes qui ont parrainé le terrorisme. Mais ces listes ne constituent pas une réponse au problème du terrorisme. Dans la pratique, l'interdiction d'un groupe ne va pas changer la situation. Il s'agit d'une situation sans certitude, il s'agit seulement d'améliorer les probabilités d'avoir une influence, de découvrir des informations utiles. Dans certains cas le fait d'interdire par la loi ne fait que rendre l'organisation clandestine, dans d'autres cas cela permet d'envoyer un message clair à l'État responsable. Il s'agit d'essayer d'actionner tous les leviers possibles, mais sans pour autant se targuer de certitudes.

François Heisbourg

Le terrorisme d'État iranien a concerné d'abord des attaques contre des exilés iraniens. Ces activités de « terrorisme indirect », dans lequel le gouvernement iranien pouvait être impliqué, s'arrêtent à la fin des années 1980 pour ce qui est de la France, sans doute pour deux raisons essentielles : le règlement du différend Eurodif et la fin de la guerre Irak-Iran. De toutes les campagnes terroristes des années 1980 que j'évoquais, celle d'Action directe était possiblement la seule qui n'ait pas trouvé de racine au Moyen-Orient, même s'il est vrai que Georges Besse était le créateur d'Eurodif et que l'ingénieur général Audran était l'homme de pointe de nos relations avec l'Irak en matière d'armement. Mais au-delà de ces coïncidences, personnellement je n'ai rien vu, notamment dans les archives d'Action directe, qui puisse accréditer un lien entre cette organisation et les intérêts iraniens. Les autres personnes visées n'avaient rien à voir avec l'Iran, et c'est seulement par chance qu'elles n'ont pas été tuées.

Un ancien diplomate allemand

J'ai travaillé à Paris il y a 15 ans, et j'ai pu alors constater un certain nombre de problèmes de coopération entre le Renseignement, la police et la justice. À l'époque, un certain terroriste iranien n'avait pas pu être extradé vers la Suisse, et il fut finalement renvoyé en Iran. Il y avait aussi à cette époque des problèmes énormes avec l'Allemagne, notamment sur la question des extraditions. Je connaissais alors une personnalité majeure en France, qui ne connaissait pas du tout le système de justice allemand.

Jean-François Daguzan

La coopération est évidemment au cœur de la problématique européenne. Les situations constitutionnelles de chaque État rendent les choses plus difficiles, le système fédéral est une spécificité que les Français ont souvent du mal à prendre en compte.

Guillaume Flavian, vice-président de l'association AVITAF

M. Heisbourg a oublié l'attentat de la rue de Copernic dans son exposé, il serait bon de l'évoquer. J'étais moi-même présent et c'est pourquoi j'ai créé mon association par la suite.

François Heisbourg

Je n'ai pas cité cet attentat d'octobre 1980 à dessein, parce que pour moi il n'est toujours pas très clair. Il semblerait que l'on ait trouvé le responsable direct, qui serait toujours au Canada, mais je ne connais pas les tenants de cet attentat, les Syriens, Abou Nidal, une faction palestinienne ?

À propos de la coordination entre les pays, le juge Bruguière aurait pu vous raconter les malentendus franco-allemands qui ont caractérisé l'affaire de l'attentat du marché de Noël de Strasbourg. L'affaire est désormais dans le domaine public : en décembre 2000, Al-Qaïda avait préparé une action sur ce marché de Noël, qui aurait vraisemblablement tué plusieurs dizaines de personnes et fait plusieurs centaines de blessés. L'équipe avait même fait un *road movie*, entre Paris et Strasbourg, pièce versée au dossier pendant le procès. L'équipe était basée à Francfort et avait échangé des coups de feu avec la police allemande, mais compte tenu des circonstances et du système judiciaire allemand, elle n'avait pas été démantelée. L'équipe avait pu continuer ses préparatifs lorsqu'elle s'était aperçue que la police allemande n'allait pas les traquer pour opération terroriste. Mais après le 11 septembre, tout a changé en matière de coopération.

Il est vrai que pendant les années 1970 en France, il y a eu une tentative pour acheter la paix entre les différentes formes de terrorisme d'État, notamment un cessez-le-feu avec l'OLP, qui a effectivement cessé les velléités au milieu des années 1970. Le résultat fut moins efficace avec les Israéliens, qui ont tout de même tué quatre chefs de délégation successifs de l'OLP à Paris. À partir du début des années 1980, ces tentatives tendent à disparaître, en dehors des contraintes de la « real politik », comme avec l'affaire Gordgi.

Michael Wermuth

La coopération pour la collecte, le partage, l'analyse et la diffusion de renseignement a connu une amélioration remarquable depuis 2001, bien plus que depuis une cinquantaine d'années. Les États-Unis et beaucoup de pays européens travaillaient déjà ensemble dans la lutte contre l'ennemi commun soviétique, mais l'accent mis sur la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre a vraiment resserré la communauté du renseignement. Ceci étant donné, il y a toujours mieux à faire, mais néanmoins nous avons aujourd'hui tellement d'informations qu'il est difficile de traiter toutes ces masses de données. Trop souvent, on apprend trop tard ce qu'on a raté, mais il arrive même que des informations passent inaperçues. Peut-être faut-il renforcer et améliorer les processus qui nous permettent de comprendre au mieux ce dont nous disposons déjà, individuellement et collectivement. Sinon nous continuerons de dépendre de coups de chance autant que nous dépendons de processus fiables pour l'analyse et l'obtention des

renseignements. Pour conclure, je dirais que la coopération internationale sur le contre-terrorisme s'est effectivement améliorée depuis le 11 septembre, et de manière bien supérieure à ce que les uns et les autres imaginent dans le grand public.

Mais il faut rappeler que cette coopération se fait à trois niveaux – stratégique, opérationnel et tactique. Au niveau stratégique, des évaluations commencent à être bien partagées par les décideurs politiques auprès du centre opérationnel de l'OTAN ou du Conseil européen par exemple. Au niveau opérationnel, des connaissances techniques sont partagées entre l'Europe et les États-Unis. Au niveau tactique, les informations sont partagées entre les services de police et les agences de renseignement, sur les suspects eux-mêmes. Mais il reste à trouver une harmonisation de l'analyse et de l'information, ce qui nous permettra d'avoir plus de facilité à partager les informations sur les individus, sur leurs ressources financières, leurs voyages, leur connaissance des nouvelles technologies, etc.

Bilan du terrorisme et du contre-terrorisme

Présidence : Yves BOYER, directeur adjoint, Fondation pour la recherche stratégique

Le terrorisme est une activité aussi vieille que le monde, mais elle a pris des caractéristiques nouvelles. Cette activité crée des morts innocents, de manière soudaine et avec beaucoup d'ampleur, une ampleur qui fait surréagir, car tout le monde se sent concerné. Sans me livrer à une comptabilité morbide, en France depuis une trentaine d'années, quelques centaines de citoyens ont été directement victimes du terrorisme. En contre point, on constate, par exemple, que 20 000 personnes sont tuées chaque année à cause d'accidents domestiques en France. Il faut réfléchir au terrorisme, et pour ma part je ne suis pas vraiment convaincu qu'on ait donné des explications convaincantes à propos des attentats du 11 septembre : pourquoi cette action ? À quels ressorts cette action obéissait ?

Nous allons maintenant tenter de dresser un bilan de l'action terroriste, grâce à nos trois spécialistes.

Jean-François Daguzan, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Bien sûr, l'exercice du bilan relève de la haute voltige. On peut toujours faire dire ce qu'on veut à un bilan. Je ne me risquerai pas aux statistiques, mais je vais essayer de souligner les grandes tendances de la lutte antiterroriste après le 11 septembre. Le contre-terrorisme, d'ailleurs, n'est qu'une partie de la lutte contre le terrorisme. La question des motivations est effectivement importante, mais d'une certaine manière, elle n'est que relative. L'acte terroriste en lui-même est aussi ancien que l'histoire des sociétés et des États. Le 11 septembre nous a tellement choqués qu'il nous a en quelque sorte structurés, mentalement et psychologiquement. Il faudra sans doute rééquilibrer notre vision du terrorisme. Est-ce que le terme « hyper-terrorisme » est toujours d'actualité ? Ne devrait-on pas plutôt parler d'une « hyper-réponse » ?

De fait, deux éléments importants ressortent de la lutte antiterroriste : malgré l'acquis médiatique indéniable du 11 septembre, Al-Qaïda n'a pas atteint ses objectifs stratégiques. L'affrontement direct souhaité avec l'autre, les gouvernements occidentaux, les régimes apostats, les Juifs et les « Croisés », tous considérés comme haïssables, n'a pas eu lieu. Et cette défaite ne s'est pas accompagnée de la disparition du groupe Al-Qaïda, mais plutôt de son éparpillement, et c'est là qu'il va falloir travailler. D'une certaine manière, il y a bien une réduction de la menace, symbolisée par l'exécution de Ben Laden dans une banlieue d'Islamabad. Mais cette réalité masque celle de la régionalisation qui caractérise cette capacité du réseau à se réactiver grâce à une stratégie de la tache d'huile. La réduction très significative des attentats aux États-Unis et en Europe, ou plutôt le désamorçage de ces tentatives, montre bien que le

bouclier policier et judiciaire, mis en place par les puissances occidentales, a globalement fonctionné.

En contrepartie, l'autre élément du bilan, c'est bien la montée en puissance des mouvements affiliés à Al-Qaïda, qu'on trouve dans des zones « grises », là où l'État est faible, ou dans des endroits géographiquement intéressants, car très larges et difficiles à contrôler (AQMI, Al-Qaïda dans la péninsule arabique après avoir été chassée d'Arabie saoudite, etc.). Finalement, on peut dire que la menace suit les failles du bouclier.

Un autre élément à prendre en compte, et bien souvent oublié, c'est qu'Al-Qaïda a tué bien plus de musulmans que toute autre religion. C'est un élément qui devrait pourtant être martelé, en termes de communication. Ce groupe qui se prétend musulman a frappé la communauté musulmane bien plus qu'il n'aura touché des communautés occidentales et chrétiennes. D'une certaine manière, on voit bien qu'on est ici entre la sédition, entre un groupe particulier se réclamant de l'Islam, et le monde de l'Islam en général, dans une lutte pour le pouvoir idéologique qu'Al-Qaïda paraît bien avoir perdue.

Mais Al-Qaïda et le 11 septembre cachent les autres éléments du terrorisme. Le terrorisme est aussi en Asie, et chez les narcotrafiquants d'Amérique latine. Le danger serait un 11 septembre à l'envers : auparavant, on ne voyait pas le terrorisme islamique parce qu'on se focalisait sur les problématiques de réseaux nationaux et politiques. L'affaire norvégienne, de ce point de vue, est un élément d'alerte pour nous tous.

Autre forme de terrorisme, plus ou moins caché par le retentissement des attaques du 11 septembre, ce terrorisme biologique qui a frappé les États-Unis en octobre et novembre de la même année. Ces attaques ont fait peu de victimes, mais ont eu des conséquences financières, logistiques et organisationnelles colossales pour les Américains. Ces attaques ont été prises dans le contexte global du 11 septembre, alors qu'elles étaient tout à fait particulières. La problématique du 11 septembre a eu ses conséquences sur la prise en compte d'un terrorisme « non conventionnel », devenu dès lors une préoccupation majeure des États occidentaux, par rapport au terrorisme islamique.

Le bilan qu'il faut porter sur le 11 septembre, c'est qu'il nous a placés face à une menace phénoménale, certes, mais tout en marginalisant tout un ensemble d'éléments dont il faut absolument prendre en compte pour ne pas commettre à nouveau les erreurs de l'avant 11 septembre.

Il faut aussi faire le bilan de la lutte contre le terrorisme. Peut-être plus que pour le terrorisme lui-même, il y a eu en la matière un avant et un après 11 septembre. L'appareil sécuritaire occidental s'est considérablement développé, pour atteindre un niveau jamais connu auparavant. Rappelons que Georges W. Bush avait été élu pour réduire l'État américain, qu'il trouvait trop important. Au final, il a surtout augmenté la puissance de l'État, dans des proportions jamais connues auparavant. Et d'ailleurs l'appareil sécuritaire américain a pu s'emballer par moments, en passant du traitement purement criminalistique du terrorisme à la notion de « guerre contre la terreur » (et non pas contre les terroristes eux-mêmes), alors que le terrorisme se nourrit lui-même d'une répression excessive.

La lutte contre le terrorisme a donc évolué de plusieurs manières : évolution juridique, avec une coopération internationale accrue à travers l'ONU et l'Europe (clause de

solidarité, mandat d'arrêt européen, processus de déradicalisation) ; évolution technique avec la présence massive de la technologie ; évolution opérationnelle avec l'engagement de la sécurité civile et de la défense ; évolutions militaires, sur les terrains extérieurs en particulier, afin de démanteler des réseaux.

La réalité du terrorisme après 2001 a produit une évolution vertigineuse des procédures, des moyens et de la technologie de la réponse occidentale à la menace. Le risque pour l'avenir est de deux ordres : celui d'une escalade sécuritaire, et celui d'oublier certaines menaces terroristes (terrorisme régional, d'extrême droite et politique, aspects NRBC et internet).

Yves Boyer

Jean-François, tu nous as utilement rappelé que le terrorisme moderne est aussi l'enfant de la planète médiatique. Tu as évoqué l'affaire norvégienne, mais je ne sais pas si on peut la classer parmi les actes terroristes. Après tout c'est l'acte d'un anarchiste fou totalement isolé. À moins de considérer que tous les terroristes sont des fous, ce qui n'est pas tout à fait faux, d'une certaine façon.

Jean-Luc Marret, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Selon moi, le contre-terrorisme concerne plutôt les aspects militaires et coercitifs que policiers et préventifs. Pour ces affaires de terrorisme dont nous traitons, il faut s'inspirer du principe d'Heisenberg en physique : les conditions d'observation du phénomène ont tendance à modifier le phénomène lui-même. Je pense que la façon dont, après 2001, on a représenté le terrorisme, et par conséquent, la manière dont on a organisé le droit et l'organisation administrative de l'antiterrorisme, a influencé le terrorisme.

Si on regarde la perception doctrinale américaine de la menace djihadiste depuis 2001, voire même depuis 1999, on constate une évolution profonde, beaucoup plus formalisée que ce qu'on a pu faire en Europe. Il y a des raisons culturelles, financières et politiques à cela. Juste après le 11 septembre, les Américains ont fait d'Al-Qaïda une sorte d'entité proprement décrite, au centre d'un mouvement général antioccidental et anti-américain. Via ce glissement sémantique du « War on terror », ils ont pu s'essayer à un *re-engineering* politique au Moyen-Orient et nous ont entraînés à agir en Afghanistan. Au passage, certains néoconservateurs américains considèrent que ce qui arrive aujourd'hui dans les pays arabes est une justification éclatante de la vision arabe de l'administration Bush et du projet de « Greater Middle East ». Peu à peu, en vertu du principe de réalité et des défis affrontés par les Américains, Al-Qaïda est passé du statut d'organe central du terrorisme à celui de source d'inspiration, avec un retour du « renseignement culturel », étant donné que les policiers et les militaires sur place en Irak faisaient remonter des choses qui étaient parfois en contradiction avec le discours officiel. Je crois qu'aujourd'hui, la voix de la base, en particulier la voix policière américaine, est très prégnante dans le discours officiel américain. Il y a donc désormais une compatibilité des visions ou des représentations et des menaces, entre l'Europe et les États-Unis. Les États-Unis formalisent encore la notion d'un « Al-Qaïda central », mais ils développent à côté le concept du « *homegrown terrorism* », qui désigne à peu près ce à quoi nous faisons face aussi en Europe, c'est-à-dire des individus d'origine

« diasporique » qui se laissent entraîner dans le terrorisme par des raisons familiales ou par romantisme révolutionnaire.

Le seul sujet de perception différente entre les États-Unis et la France reste le concept d'armes de destruction massive. Les Américains ont une conception beaucoup plus extensive de cette notion. Le FBI considère que l'utilisation d'un engin explosif classique est, légalement, l'emploi d'une arme de destruction massive. La question de la militarisation d'une substance NRBC est techniquement très complexe, y compris pour un État.

In fine, nous devrions faire attention à l'emploi de ces concepts, qui, par une sorte de routine, favorisent la promotion d'une certaine vision du monde et de certains intérêts nationaux.

En réalité, les États-Unis ont aussi une histoire constitutionnelle et organisationnelle différente. Je rencontre souvent des experts américains et je suis frappé de quelques spécificités locales. Les États-Unis ont un énorme problème à faire coopérer le niveau fédéral, le FBI par exemple, et les polices locales. Récemment des « *fusion centers* » ont été créés, qui sont censés faire se rencontrer les responsables des différents services. La culture de cette organisation est en train de se développer, mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine, notamment pour obtenir des logiciels communs utilisables par tous. De même, la brique de base de l'antiterrorisme policier reste l'agent de police dans son véhicule, ce qui est parfaitement inédit en France, où l'approche de l'antiterrorisme est très spécialisée. En outre, la distinction américaine entre l'opérationnel, qui détecte et qui arrête, et l'analyste, qui conceptualise et qui traduit les données brutes du renseignement en judiciaire, est beaucoup plus formalisée. Il y a des carrières très spécialisées et spécifiques pour les deux types de carrière. Dans le *Homeland Security Institute* auquel je participe, nous passons notre temps à définir ce que fait un analyste et ce que fait un opérationnel. En France, la frontière est beaucoup plus poreuse entre ces deux spécialités, sans doute à cause d'un certain pragmatisme culturel.

La menace évolue constamment, la meilleure preuve en étant le drame d'Oslo. Il y a quelques mois, dans le cadre du projet SAFIRE de l'Union européenne, j'ai pu entendre un policier norvégien venu expliquer comment il expliquait un programme de déradicalisation de jeunes skinheads. Ce qui les rassemble est avant tout une sorte d'excès de masculinité, leur limite étant que chacun veut devenir le *führer* de sa propre organisation, si j'ose dire. Et c'est par le sport que ce policier s'occupait de déradicaliser ces jeunes. En France, ce genre de programme est perçu de manière quelque peu condescendante, alors qu'ils ont au moins le mérite de faire sortir quelques-uns de ces jeunes de la spirale de la violence.

La violence change constamment. Il y a encore trois ans, en France, l'un des grands problèmes était ces jeunes gens franco-sénégalais, turbulents, que leurs familles envoyaient dans des madrasas au Pakistan. Dans le cas d'AQMI, il est clair qu'il s'agit d'une organisation qui mélange le local et le global, et qui mélange l'histoire à long terme et à court terme. Tous ces militants radicaux algériens, actifs sur zone, sont arrivés par la frontière saharienne de l'Algérie, au nord du Mali, à la fin des années 1980. Ils ont commencé alors à faire de l'activisme régional. Mais l'anthropologie coloniale française du Mali montre que le massif de Timétrine est difficilement contrôlable, pour des raisons géographiques et en vertu de la mobilité des populations de Bédouins et de Touaregs. Cette situation s'observait déjà à l'époque des Romains,

pendant laquelle les ancêtres des populations maghrébines qui s'opposaient à la domination romaine trouvaient refuge dans ces montagnes.

En ce qui concerne le global et le local, l'Islam maghrébin, le malékisme, est très contradictoire avec la pratique des attentats suicides. Cette pratique a été importée en Europe et au Maghreb via la guerre d'Irak en 2003. C'est typiquement un effet de la globalisation, tout comme le retour à l'imagerie satellite ou la propagande par des moyens vidéos et par Internet. AQMI a adopté la technologie de communication d'« Al-Qaïda central » des Américains. Il y a bien une émergence de la prise d'otages massive et du terrorisme urbain, même si ce dernier était déjà pratiqué par les Palestiniens dans les années 1970.

Il y a aussi un nouveau terrorisme urbain individuel, comme on l'a vu en Norvège. À ce propos, un lien a été fait entre le système de croyance de cet individu et son action. J'ai lu son ouvrage, et d'un point de vue opérationnel et de méthode d'action, c'est la chose la plus élaborée qu'il m'ait été donné de lire. C'est quelqu'un de mentalement beaucoup plus structuré que le *Human bomber* américain par exemple. Je crois qu'il pourra y avoir des imitations, car il donne des indications notamment sur le choix des cibles, sur l'art et la manière d'acheter certaines substances et certains composants en toute discrétion. En revanche, je serai intéressé de lire son évaluation psychiatrique. Avec certains membres actifs du contre-terrorisme en Europe, j'avais parlé du concept de « l'amok », que les Américains appellent « suicide by cop » : l'idée que quelqu'un qui est suicidaire va tuer des gens afin de se faire tuer par les forces de l'ordre. Peut-être Breivik était-il suicidaire. Le problème est que l'antiterrorisme policier n'est pas équipé pour évaluer psychiatriquement les individus qui recourent à ce type de violence. En France, en 2001, le tueur fou de Béziers, Safir Bghioua, avait toutes les apparences du djihadiste allant au martyre, mais il a été considéré comme un malade mental et un petit trafiquant. Il s'agissait possiblement, de mon point de vue, du premier attentat suicide en France.

Pour le contre-terrorisme, l'évolution de ces pratiques pose des problèmes. Par exemple, dans le cas d'une prise d'otages massive dans un théâtre, comme à Moscou : les forces de police qui voudraient intervenir seraient obligées d'ouvrir les portes tout en neutralisant les engins explosifs qui les piègent. Dans une situation de terrorisme urbain massif, il faudra être capable de distinguer la multitude de militants opérationnels qui tirent sur la population civile. Un des problèmes de la Norvège, outre le fait qu'en 15 ans la police norvégienne a tiré seulement une soixantaine de coups de feu, je cite de mémoire, c'est qu'elle n'avait pas d'hélicoptère prêt à intervenir en permanence.

Le problème principal en France, malgré la réussite de l'antiterrorisme policier et judiciaire, c'est la déradicalisation : les personnes arrêtées de manière préventive pour terrorisme sont généralement soumises à de courtes peines, 7 ans au plus long. En Espagne, la peine maximale est de 17 ans, pour la simple raison que les Espagnols arrêtent les individus plus tard. Nous avons donc un immense turn-over dans les prisons françaises. En 1998, le cas de Khaled Kelkal et le groupe de Safé Bourada montrent qu'il y a eu des radicalisations pendant des séjours en prison. À l'image de ce qu'il se fait en Hollande, la France devrait avoir un programme spécifique de déradicalisation : prendre des individus qui sortent de prison après des condamnations pour terrorisme, sur la base du volontariat bien entendu, pour tenter de les réinsérer socialement, par du soutien psychologique, des services d'emplois, de l'aide sociale, et bien entendu avec le soutien de la police.

Yves Boyer

Une fois de plus, je ne sais pas si on peut inclure le cas du tueur norvégien parmi les actes de terrorisme. Il y a matière à débat, d'autant plus que la définition du terrorisme reste assez fluctuante. Si l'on y met l'action de ce norvégien et qu'on en déduit que c'est une action de l'extrême droite, on voit bien qu'il peut y avoir une instrumentalisation interne et politique. Pour la déradicalisation, je suis assez gêné, parce qu'on parle alors de comportement qu'il faut traiter, mais aussi d'une attitude religieuse. C'est en général l'État laïque et républicain français qui va se charger d'une tâche sur laquelle il n'a aucune compétence et aucun droit à juger de l'Islam et de son évolution.

Jamie Shea, secrétaire général adjoint délégué, division des défis de sécurité émergents - OTAN

Mon maître à penser était Albert Camus, qui disait que l'homme a très peu d'idées originales, et je crois que c'est mon cas. Même si les organisateurs de ce colloque ont essayé de distinguer les thèmes de ce colloque, il y a eu fatalement une sorte de mélange. Beaucoup de points que j'avais notés comme idées brillantes à vous dévoiler aujourd'hui ont déjà été abordés par les autres intervenants. Mais je vais prendre ma revanche, en continuant ma présentation dans ma langue natale.

Dix ans après le 11 septembre, le débat se pose : a-t-on utilisé notre temps et nos ressources de façon judicieuse ? Les trois trillions de dollars dépensés par les États-Unis contre le terrorisme, selon une étude de l'université Brown, représentent un quart de la dette américaine. N'aurait-on pas pu traiter des problèmes plus utiles avec cette somme ? Est-ce que vraiment le terrorisme justifiait un tel degré de mobilisation ? N'aurait-il pas mieux valu mettre l'accent sur l'Afghanistan et sur le Pakistan plutôt que sur l'Irak ? Beaucoup de terroristes formés aujourd'hui ont fait leurs classes en Afghanistan. Il y a donc un « bilan mitigé », si l'on peut dire, dix ans après le 11 septembre.

Mais il faut aussi faire la part des choses entre nos erreurs et celles de nos ennemis. Nous avons eu la chance, de façon assez perverse, d'avoir eu Al-Qaïda : en Afghanistan il y avait déjà une polémique quant à Al-Qaïda avant le 11 septembre, car on savait bien que le risque était que les États-Unis répliquent s'ils étaient attaqués. Après la guerre en Afghanistan contre les Taliban, il y a eu un débat pour savoir s'il fallait intervenir en Arabie saoudite. Les Saoudiens ont alors réagi de façon très brutale contre l'organisation islamiste. On peut dire qu'Al-Qaïda aurait pu davantage bénéficier de sa position avant le 11 septembre, mais elle a commis des erreurs stratégiques qui ont joué en notre faveur. La mort de Ben Laden est un avantage considérable pour nous, non seulement à cause de son rôle symbolique, mais parce qu'il avait le charisme et le carnet d'adresses nécessaires pour mobiliser des fonds. Beaucoup de djihadistes faisaient allégeance non pas à Al-Qaïda mais à lui, en tant que chef. Sa mort représente bien une perte réelle et importante pour l'organisation. Cela dit, il est vrai qu'Al-Qaïda n'est pas prêt de disparaître.

Al-Qaïda ne reconnaît pas notre conception occidentale de la guerre comme une activité avec un début et une fin. Leur conception est très différente. Pour eux il s'agit d'une lutte entamée il y a des siècles, et qui se terminera lors du Jugement dernier. Il n'y a donc pas de possibilité de défaite absolue. Ils conçoivent aussi des choses qui, à nous, paraissent

comme totalement différentes du terrorisme, comme faisant partie de la lutte : l'effondrement de Lehman Brothers par exemple, ou la crise financière. C'est autant de preuves, pour eux, que Dieu est bien de leur côté et que nous sommes décadents. Dans certaines situations critiques, le terrorisme peut avoir un impact stratégique fondamental : une attaque terroriste au bon moment à Mumbai par exemple, pourrait amener les deux puissances nucléaires que sont l'Inde et le Pakistan au bord de l'affrontement. Enfin, ils n'ont pas besoin de rapporter des victoires pour réussir : pas besoin d'un second 11 septembre pour immobiliser l'Occident. Un de mes amis, après le 11 septembre, a dû remplir pas moins de 5 formulaires rien que pour réaliser une interview dans une banque ! On se souvient de cette anecdote du diplomate qatari qui avait fait une blague à propos d'une bombe, dans un avion, ce qui avait provoqué l'immobilisation du transport aérien pendant 48 heures. Il y a donc toujours un impact financier énorme, dix ans après les attentats de New York.

En outre, le « printemps arabe », dont nous n'avons pas encore parlé, n'est peut-être pas un printemps. Nous ne savons pas où nous allons, mais nous savons que même si l'issue en est démocratique, il ne s'agira pas de la même démocratie dans tous ces pays. Le fait demeure que beaucoup de ces pays sont en train de s'effondrer, avec possibilités de guerres civiles et d'effritement des frontières, par exemple au Yémen ou en Syrie. Nous espérons une issue heureuse en Libye, mais pour le moment il y a de nombreux groupes armés ici et là. Le Sinaï devient instable parce que l'Égypte a affaibli son contrôle sur la zone, et Israël surveille cela de très près. Le gouvernement britannique a déclaré récemment avoir eu honte du degré d'intimité entre nous et les services de renseignement de tous ces pays aux régimes fort peu démocratiques. Mais les services de renseignement des régimes à venir voudront-ils collaborer aussi volontiers avec les nôtres ? En Libye, nous savons qu'une quantité importante d'armes chimiques et de missiles est encore quelque part sur le territoire, en plus de quantités massives d'armes, le tout étant susceptible d'alimenter les groupes terroristes à venir.

Une grande partie de notre travail d'analyse doit porter sur les flux, les « menaces hybrides » comme le dit l'OTAN, par exemple les liens entre le crime organisé et le terrorisme, comme les FARC en Colombie. En outre les terroristes ne veulent pas que le cyberspace soit mieux maîtrisé et mieux contrôlé, parce que c'est un espace de recrutement efficace pour eux. Mais les tentations de perturbation de l'Internet par l'usage des *malwares* par exemple, s'avéreront peut-être plus importantes que les besoins en recrutement. Certains groupes sont peut-être plus intéressés par cette collaboration avec le crime organisé qu'à l'époque d'Al-Qaïda, quand Ben Laden avait tous les fonds nécessaires pour financer les opérations.

Enfin, il nous faut réfléchir à certains problèmes qui restent en suspens : quels sont les avantages et les inconvénients de la fin de la période de reconstruction de la nation, en Irak et en Afghanistan, c'est-à-dire la promotion de la démocratie et le positionnement de forces militaires importantes pour y déloger les terroristes ? Un récent sondage a montré qu'en Europe, on est plus favorable à la promotion de la démocratie qu'aux États-Unis. Certains pensent qu'une grande partie des activistes du terrorisme se nourrit de l'occupation de leur pays par les pays occidentaux, et donc, en retirant les troupes, leur motivation tendrait à baisser. Le recours aux drones, qui augmente de 300 % le recours aux forces spéciales, peut paraître très efficace, mais pose des problèmes de relations diplomatiques et de droit international. Mais si nous cessons d'envoyer des troupes en Afghanistan et en Irak, ces pays vont-ils de nouveau encourager ensuite des

attaques terroristes ? Peut-on traiter le problème de façon stratégique sans se préparer à investir dans des travaux d'édification de nations qui sont toujours longs et coûteux ?

En outre, dans quelle mesure l'Union européenne et l'OTAN peuvent en faire plus pour la formation et la réforme du secteur sécuritaire ? Peut-on établir des relations sécuritaires réellement viables avec ces pays émergents, pour qu'ils puissent faire face eux-mêmes à leurs problèmes ? L'expérience de l'OTAN en Afghanistan montre qu'il n'est pas du tout évident d'y réussir.

Enfin, au niveau du droit, nous avons vu que la lutte contre le terrorisme par l'état d'exception est toujours possible, mais est-elle pour autant efficace ? Dans la *New York Review of Books*, un article récent explique que les prisons comme Guantanamo, les tribunaux militaires et le *Patriot Act* n'ont pas été plus efficaces que la poursuite et la capture pure et simple des terroristes par les moyens légaux. La torture n'a fourni pratiquement *aucun* renseignement utile, mais a considérablement alimenté la propagande jihadiste. Obama a montré qu'on pouvait lutter contre les terrorismes en se plaçant davantage dans le cadre du droit international. En Libye, il y a eu des résolutions du Conseil de Sécurité, le soutien de la Ligue Arabe, peu de dommages collatéraux (rapport des Nations Unies), très peu de pertes de vies civiles par rapport à d'autres campagnes similaires, et pourtant on considère que le mandat aurait été dépassé. Comment trouver un cadre juridique international qui serait tenu comme norme, par tous et pas seulement par l'Occident ?

Qui sera le prochain Al-Qaïda ? En Afghanistan, nous nous trouvons en fin de mission, dans une situation similaire au retrait des anciennes colonies ou du Vietnam, alors que 90 % du PIB est toujours assuré par une aide étrangère. La volonté d'aider cet État va s'étioler après le retrait des troupes. Autre exemple, presque tout le développement des technologies pour la lutte contre le terrorisme (explosifs, armes non létales, protection des avions, etc.) est lié aux impératifs immédiats de la mission en Afghanistan. Quand cette mission sera terminée, les budgets ne seront plus maintenus aux niveaux actuels. Comment continuer à être stratégiques vis-à-vis du terrorisme si nous n'avons plus d'urgence sur le terrain ?

Derek Henry Flood, Managing Editor of Publication *Militant Leadership, Monitor, Jamestown Foundation*

Le titre de ma présentation est « Des bottes occidentales sur un territoire oriental - une comparaison des interventions occidentales dans le monde musulman après le 11 septembre ». Cette présentation résulte de mes observations personnelles sur le terrain en Libye, en Afghanistan et en Irak.

En Libye en 2011, lorsque je suis entré en Cyrénaïque via la frontière égyptienne, j'ai constaté qu'il y avait un vrai discours anti-interventionniste à Benghazi, qui était devenu la capitale des contre-révolutionnaires. Un grand panneau disait « Pas d'intervention, on y arrivera tout seul ! », qui dépendait du tribunal de Benghazi, au cœur de la révolution. Quelque temps plus tard, on a compris que les rebelles ne réussissaient pas aussi bien qu'espéré, et le panneau s'est retrouvé foulé au pied, au moment où le Conseil national de transition (CNT) décidait qu'il avait besoin d'une intervention étrangère pour réussir. Un bon nombre de Libyens considéraient alors qu'il fallait une intervention aérienne, limitée, mais intense, pour limiter la catastrophe. À Benghazi, on s'est mis à expliquer que la Libye correspondait à la Bosnie des années 1990 : si rien n'était fait, de nombreux

civils seraient certainement assassinés. Les troupes de Kadhafi se recentraient et ont commencé à obtenir des réussites. Elles sont passées de la situation de force armée d'un État reconnu sur la scène internationale à celles de paramilitaires contre-révolutionnaires, pendant que le CNT commençait à être reconnu comme représentant légitime de la Libye. L'OTAN a alors commencé à travailler avec le CNT. Avant que je ne quitte Benghazi, les forces libyennes étaient en train de se rapprocher d'une des portes de la ville qui sert de point de distribution à partir de la frontière égyptienne.

Lors de mon second séjour en juillet, j'ai constaté que l'intervention de l'OTAN demandée par le CNT avait complètement changé. On m'a dit clairement qu'il y avait une véritable coopération avec l'OTAN, dont les forces aériennes et maritimes avaient réussi à sécuriser les voies d'approvisionnement depuis l'Égypte. Dans la zone de Dahiba (Tunisie) et Ouazzin (Libye) à la frontière, la situation restait compliquée. Sur le front, il y a eu des bombardements lorsque le conseil militaire rebelle de Nalout avait réussi à faire valoir cet argument à Benghazi. Il y avait évidemment un déséquilibre des forces armées, les rebelles en haut de la colline et les kadhafistes en bas. Même en étant journalistes, on avait assez peur, car si Kadhafi était parvenu à atteindre la frontière, nous aurions été coincés en Libye. Lorsque l'intervention occidentale a commencé, il était très clair qu'il s'agissait d'une opération concertée, à la fois aérienne et au sol, ce qui permit de prendre un certain nombre de villes et facilita l'avancée des rebelles vers Tripoli. On commença alors à voir émerger une question dans la presse américaine et au Royaume-Uni : qui étaient les rebelles ? On a parlé de personnes arrêtées et détenues à Guantanamo par le passé. Avant le soulèvement en Libye, certains avaient proposé un accord entre le LIFG et l'État kadhafiste (Saïf al-Islam Kadhafi, en particulier), mais l'objectif était en réalité d'accepter un djihad « light », en dehors des frontières de la Libye. Un certain nombre d'anciens « Arabes – Afghans » (des vétérans de la guerre soviéto-afghane) ont d'ailleurs participé au conflit en Libye à partir de fin février 2011. Le rôle d'Abdelhakim Belhadj, le chef du conseil militaire de Tripoli, a permis de soutenir le discours anti-interventionniste en Occident. Toutes sortes de personnes ont affirmé que l'Occident travaillait avec Al-Qaïda, en faisant référence à son rôle.

Il est vrai qu'il y a des djihadistes qui participent aux événements en Libye, mais ils se sont rattachés en fait à un mouvement qui va beaucoup plus loin, et les États-Unis et leurs alliés avaient déjà travaillé avec des djihadistes dans les années 1980. Travailler avec des gens qui, pour dire le moins, ne partagent pas notre idéologie, n'est pas quelque chose d'inouï, mais gérer la situation en Libye après la guerre sera certainement très difficile à gérer, pour les Occidentaux, mais surtout pour les Libyens eux-mêmes. Il n'y a aucune pratique d'une société civile et d'un État de droit dans ce pays, submergé par des armes, avec beaucoup de jeunes gens au chômage, maintenus en respect jusqu'ici par le régime de Kadhafi. Ce régime s'est désintégré en quelques mois, mais la construction du nouveau régime prendra certainement plusieurs années.

Comparons cette situation en Libye à la situation d'autres interventions. En Afghanistan, les bombes ont été lancées sur les Taliban à partir du 7 octobre 2001. Sur le terrain, il y avait alors seulement des agents de renseignement américains qui avaient travaillé avec Ahmad Shah Massoud et Burhanuddin Rabbani, et ceux qui luttèrent contre les Taliban en général. On a vu alors qu'il fallait établir une coopération militaire avec l'« alliance du Nord » de Massoud, bien que celui-ci ait été assassiné en septembre 2001. La première victime américaine de la guerre en Afghanistan ne fut ainsi pas un soldat américain, mais Johnny Micheal Spann, un agent de la CIA, débordé par ses prisonniers

dans une prison au nord de Mazar-e Charif. Quand j'y étais, les seuls Américains que j'ai rencontrés étaient ceux qui accompagnaient le représentant de l'USAID lors de sa visite. La campagne était d'abord une réussite, avec la seule exception de l'opération de Tora Bora. Mais aujourd'hui on voit que l'occupation de l'Afghanistan est très coûteuse, avec de forts déséquilibres entre les armées occidentales, qui sont présentes pour des raisons très différentes, et dont les nations ont des opinions publiques très différentes. Tous ces éléments ont laissé les Américains dans une position pour le moins inconfortable en Afghanistan.

À la fin 2002 et début 2003 en Irak, les Etats-Unis avaient un lien étroit avec les Kurdes, une minorité ethnolinguistique qui vit dans un état semi-autonome *de facto*, et qui a des aspirations culturelles et politiques fort différentes de celles du reste de la population « arabe » d'Irak. Les partenaires des États-Unis et du Royaume-Uni formaient un mélange hétéroclite de laïcs de réputation douteuse, de chiites religieux en exil et d'ex-Baathistes ayant une rancune personnelle contre le régime de Saddam Hussein. Les partenaires kurdes du Parti Démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) avaient besoin d'un soutien externe pour les unir contre le régime de Bagdad. Saddam était un maître dans l'art de diviser pour mieux régner. De grandes parties de la population chiite ont été extrêmement amères du fait qu'il n'y a pas eu d'opérations telles que celles qui ont suivi la guerre du Golfe et contribué à sauver une grande partie de la population kurde dans le nord. Contrairement à l'Afghanistan dans sa phase initiale ou aujourd'hui la Libye, l'invasion anglo-américaine de la République d'Irak, avec sa myriade de motivations déclarées, a commencé avec l'engagement massif de forces ; réduire les effectifs a par la suite constitué une tâche monumentale. L'Irak diffère également de la Libye et de l'Afghanistan dans la mesure où il a sévèrement divisé les puissances occidentales. La question que nous devons nous poser, avec le recul est la suivante : un printemps arabe aurait-il finalement renversé le régime de Saddam Hussein, si le temps avait fait son œuvre plutôt que les néoconservateurs américains ? Hussein ne serait sûrement pas tombé facilement comme Ben Ali en Tunisie, mais on ne peut s'empêcher de se demander si Hussein aurait finalement rencontré le destin de Kadhafi s'il avait continué à gouverner.

Ces régimes n'ont pas été couverts par le déobandisme Taliban et le salafisme d'Al-Qaïda, mais il faut se souvenir qu'au départ les Taliban étaient un mouvement très localisé en Afghanistan même. Dans les années 1990, le mouvement d'origine des Taliban a été principalement motivé par l'imposition de la loi islamique dans les frontières de l'Afghanistan ; le jihad mondial n'était pas à l'ordre du jour. En Irak, les idéologies dominantes ont été et sont le chiisme messianique et le nationalisme ethnique des Kurdes (au nord du pays). Il y a bien une présence salafiste en Libye, mais ce n'est qu'une minorité dans le paysage politique libyen. Il y a donc de vraies différences. Ni la Libye, ni l'Afghanistan, ni l'Irak n'étaient, avant le 11 septembre, le cœur même du salafisme, lequel est né en Arabie saoudite, dans les villes d'Égypte et dans les régions à majorité sunnite du Levant. C'est le djihadisme salafiste transnational qui était considéré comme la motivation de tous les pilotes kamikazes venant d'Arabie saoudite, d'Égypte et du Liban.

Un nouveau départ ? La Libye représente-t-elle un nouveau modèle d'intervention militaire occidental dans le monde musulman ? Que signifie-t-elle des rapports entre les puissances occidentales elles-mêmes ? Comme ce qui semble être les derniers soubresauts de la guerre anti-régime se déroulent, il est trop tôt pour le dire. La Libye a

le potentiel pour être une courte lune de miel ou un long mariage amer en fonction de la façon dont l'après-Kadhafi, prochaine étape du conflit, est gérée. Pour l'instant, il est trop tôt pour le dire.

Remarques et questions aux intervenants

Général Binelli, ancien attaché défense en Israël et ancien responsable des relations militaires avec le monde arabe

Je voudrais revenir sur le lien entre le 11 septembre et la crise économique actuelle. Je sais que cela peut paraître un peu tiré par les cheveux, mais il faut se rappeler du président Reagan, qui entraîna la chute de l'Union soviétique avec une course aux armements qu'elle ne pouvait pas suivre. Ben Laden avait peut-être en tête l'idée que les Américains surréagiraient à cet attentat hautement symbolique, et dépenseraient des sommes folles en retour. Je suis assez étonné qu'on ne pose pas la question de la relation de cause à effet entre ces attentats et la crise américaine de 2008.

Hassane Saoudi, Maroc

Ma question porte sur la déradicalisation, qu'Yves Boyer a critiquée au nom de la laïcité. Comment peut-on se démettre de la mission, éminemment régaliennne, que me paraît être la réinsertion de citoyens français ? Je n'ai pas compris cette position.

Philippe Miguot, ministère de l'Intérieur

Je voudrais juste rebondir sur les propos de Jamie Shea. Je pense réellement que la menace d'Al-Qaïda, même si elle a décliné sur le plan opérationnel, va encore nous surprendre. Elle va nous surprendre parce qu'elle connaît très bien nos failles. À Moscou, je ne suis pas sûr qu'on aurait pu faire mieux que les forces de police russes. Les responsables de l'intervention n'ont pas voulu donner le nom du gaz qu'ils venaient d'utiliser aux services sanitaires, et la plupart des victimes sont mortes parce qu'elles se sont étouffées avec leur propre langue. On n'a pas les réponses à tous les problèmes qui se posent, et dans une société démocratique, il faut l'admettre.

Sur la comparaison entre les peines de prison en Espagne et en France, je crois que les deux ne sont pas comparables, et pour une raison simple : les Espagnols pratiquent l'association de malfaiteurs, comme nous, mais ils le font essentiellement dans le cadre de l'ETA. Peut-être que nous avons de faibles peines de prison, mais c'est ce qui nous a évité des attentats comme celui de Madrid (180 morts), et nous pourrions envisager des peines de prison plus longues, mais nous serions alors dans le problème du respect des libertés fondamentales. Tout cela confirme ce qui a été dit sur notre fragilité face à une mouvance qui n'est pas si dangereuse que ça, mais qui a une extraordinaire capacité à rebondir.

Jamie Shea

J'aimerais répondre sur le lien entre le 11 septembre et la crise économique et financière, de façon plus objective. Lors des attentats en 2001, nous étions dans les premières années de l'administration Bush, et il y avait alors un surplus budgétaire de 300 milliards de dollars par an, grâce à l'administration Clinton, la première qui avait réussi à réduire la dette du pays. Il y avait des problèmes économiques, en particulier

dans l'industrie aérienne, mais ça restait très sectoriel, le système financier mondial n'était pas menacé, contrairement à ce qui arrivera plus tard avec Lehman Brothers. Si vous vous souvenez bien, Rumsfeld, le secrétaire à la Défense, n'était pas pour une opération à grande échelle en Afghanistan. Il s'agissait d'abord d'aider l'Alliance du Nord pour précipiter la chute des Talibans. À l'époque Rumsfeld envisageait une guerre peu coûteuse. Le dérapage financier n'a pas commencé en 2001, mais en 2003, avec la « guerre contre la terreur », essentiellement en Irak, qui a consommé à elle seule 900 millions de dollars. La question de l'Afghanistan a changé en 2003 depuis la doctrine de Rumsfeld vers le concept de « construction de la nation » de Bush Jr. Et aujourd'hui le président Obama a triplé les forces américaines sur place. L'impact du 11 septembre, au début, n'était pas si grand. Le problème principal des États-Unis à l'époque était celui de la réduction des impôts. Bush Jr estimait qu'il y avait un lien entre la réduction des impôts et la stimulation de l'économie. Cette stratégie était politique et aurait eu lieu de toute façon, même sans le 11 septembre.

Nous n'avons pas 3,3 trilliards de dollars à dépenser. Bush Jr avait pourtant affirmé que, pour la sécurité nationale, le budget pouvait augmenter *ad vitam aeternam*, mais ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui. 10 ans après le 11 septembre, il faut regarder où nous en sommes, et où l'argent a été dépensé. La rigueur budgétaire va toucher la lutte contre le terrorisme comme le secteur de la santé. En même temps, il est vrai qu'Al-Qaïda croit au djihad économique.

Jean-Luc Marret

À propos de l'attentat du théâtre de Moscou et des conséquences politiques et organisationnelles, il y a des pratiques émergentes et bien sûr on ne peut pas tout prévoir. Mais en deçà du niveau des libertés publiques, il y a quand même des coopérations renforcées et des exercices contre le terrorisme au niveau européen. Sur l'écart des peines entre l'Espagne et la France, la comparaison a sa limite, ceci dit l'essentiel des prisonniers pour terrorisme, en France, ne sont pas des djihadistes, mais des séparatistes. Pour les Nord européens, le terme de déradicalisation correspond à une sorte de *re-engineering* moral, psychologique et social, sur des individus islamistes radicaux. Pour des pays comme la France, l'Italie, l'Espagne ou l'Angleterre, qui font face à des terrorismes séparatistes ou diasporiques, la question est plus complexe. Pour autant, en France, nous avons toujours ce problème de l'extrême turn-over des prisonniers, ce qui pose quand même un problème de surveillance. Il y a peu, les relations entre l'autorité pénitentiaire et la police ont été « protocolisées », mais je pense que la laïcité devrait pouvoir s'accommoder d'un moindre mal, avec l'accompagnement de prisonniers volontaires pour essayer de les réinsérer. La position doctrinale qui fait qu'en France, cette position n'a pas été adoptée, c'est le refus du président Chirac d'aller dans le sens suggéré par l'administration Bush en 2003, en vertu du principe que les populations arabes devaient décider elles-mêmes ce qu'elles devaient penser et dire. Cette origine diplomatique de la position française est tombée, depuis notre intervention en Libye et le discours d'Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères. Ce qui empêche aujourd'hui qu'on arrive à appliquer un tel programme, à petite échelle, c'est l'indéniable réussite de notre système antiterrorisme, la laïcité, et une certaine inertie qui en découle.

Yves Boyer

Un mot en réponse à Philippe Miguot, à propos de l'affaire de l'opéra de Moscou. La mise en place du nouveau GIGN, avec passage à 350 hommes pour faire face à des prises d'otage de masse, est peut-être déjà un élément de réponse, la France essayant justement de s'organiser mieux que les Russes face à ce genre de problématique.

Je ne crois pas, fondamentalement, à un lien direct entre le 11 septembre et la crise économique américaine, qui part de beaucoup plus loin que 2001 dans ses causes profondes. Le 11 septembre a certes provoqué un choc économique, un affaissement qui a pu être constaté dans les chiffres, mais qui fut de courte durée, à l'image de la mini-crise pétrolière qui a suivi. Le système américain s'était construit à un moment où le manque de liquidité faisait qu'il fallait aller chercher de l'argent frais partout où c'était possible. Mais la solution trouvée alors par les financiers fut simplement d'appauvrir les plus pauvres, en leur faisant prendre des prêts immobiliers. La catastrophe était d'une certaine manière inéluctable, à partir du moment où le marché immobilier commençait à s'effondrer. À partir de là, les prises de position délirantes d'un grand nombre d'opérateurs américains et européens sur des produits dérivés complètement opaques faisaient courir un risque majeur. L'idée que Ben Laden aurait fait comme Reagan avec l'Union soviétique, je n'y crois pas, mais peut-être avait-il envisagé un effondrement général de l'Occident dû au choc émotionnel. Quelque part, nous avions tout ce qu'il fallait pour nous provoquer nous-mêmes la crise économique, et nous y avons très bien réussi.

Général Le Borgne

M. Daguzan nous a dit tout à l'heure qu'avec le 11 septembre, Al-Qaïda avait échoué dans ses buts stratégiques. On pourrait facilement soutenir le contraire, puisque son but stratégique était, à l'évidence, de dresser l'Orient contre l'Occident, ce qu'il a parfaitement réussi à faire, avec la complicité des États-Unis. Depuis lors, la guerre entre l'Occident et l'Islam est bel et bien déclarée. Le fait de créer des victimes musulmanes ne nuit pas forcément à la cause de Ben Laden, car ce faisant, il affirme hautement l'orthodoxie de ses méthodes. Le lien entre le martyrisme et l'attentat suicide est tout à fait canonique.

Jean-François Daguzan

Je n'ai jamais dit l'inverse, j'ai simplement dit que dans le malékisme, cette pratique de l'attentat suicide n'était pas théologiquement la plus développée, alors qu'on la trouve plus présente dans d'autres variétés de l'Islam.

Yves Boyer

Quant au fait de savoir si Al-Qaïda a gagné ou perdu, je crois que médiatiquement, la question est réglée. Le seul fait d'avoir réussi les attentats du 11 septembre est une victoire, au-delà de toutes espérances. Ce fut une « divine surprise » pour ses instigateurs.

Jamie Shea

Il faut rappeler qu'Al-Qaïda est une organisation parasitaire, qui arrive à se greffer facilement sur d'autres groupuscules, qui passent alors d'un nationalisme local à une aspiration au djihad international. Elle est aussi l'expression de frustrations, au Moyen-Orient dans le monde musulman. Malheureusement, la tension entre Israël et les Palestiniens peut être une source de mobilisation. La résolution de ce conflit est peut-être bien la chose la plus importante à faire pour améliorer un tant soit peu l'image de marque des États-Unis dans le monde musulman.

Perspectives : le terrorisme international après Ben Laden

Présidence : Jean-Luc Marret, maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Nous pouvons comprendre l'intitulé de cette table ronde aussi bien dans les circonstances immédiates de la disparition de Ben Laden, que dans les conséquences plus à long terme et plus structurelles, sans oublier le printemps Arabe.

Gilles de Kerchove, Coordonnateur de la lutte contre le terrorisme, Union européenne

Je vais répéter un certain nombre de choses déjà dites ce matin, pour expliquer comment je vois la menace, du point de vue des 27 États membres de l'Union européenne, et pour dire un mot sur la réponse européenne ces dernières années, afin de savoir si nous sommes plus sûrs aujourd'hui qu'à l'époque. La menace terroriste reste sérieuse, mais, effectivement, globalement, l'Europe est plus sécurisée.

Dans l'Union européenne, nous restons confrontés à des formes de terrorisme de basse intensité, avec l'ETA et l'IRA par exemple, mais aussi l'extrême gauche et l'extrême droite et l'arrivée d'un écoterrorisme qui préoccupe surtout les patrons de l'industrie pharmaceutique. Certains groupes, comme le PKK, restent actifs en Turquie. Ils sont sur la liste des organisations terroristes éditée par l'Union européenne, mais ils se comportent plutôt comme des organisations criminelles qui recueillent des fonds en Europe pour financer des opérations à l'étranger.

Évidemment, la menace liée à Al-Qaïda a beaucoup évolué, elle est plus complexe et plus diversifiée. Il subsiste encore un cœur de l'organisation dans la zone afghano-pakistanaise, mais très sérieusement dégradée après les attaques des drones américains, la mort de Ben Laden, le tarissement de ses financements et à cause d'une idéologie de plus en plus à la marge, qui ne passe plus dans une grande partie du monde musulman. Mais il y a aussi des régionalisations de l'organisation. « Al-Qaïda dans la péninsule arabe » (AQPA) est la franchise la plus préoccupante, dans un pays où les forces de sécurité sont loin d'être mobilisées efficacement. Il y a aussi une certaine capacité à la propagande, par exemple avec la revue *Inspire*, ainsi qu'une recherche de sophistication technologique, pour tester nos faiblesses. Ce fut le cas avec la tentative de faire sauter le ministre adjoint de l'Intérieur de l'Arabie saoudite, puis en montant l'opération de Détroit et enfin avec l'affaire des cartouches d'encre bourrées d'explosifs. « Al-Qaïda en Irak », pour sa part, a surtout un agenda national, mais on voit des liens se développer entre l'AQMI et Al-Chabab. Le cauchemar serait de voir l'AQPA commencer à développer des liens avec Al-Chabab, puisque beaucoup de pétrole passe par ce détroit, mais aussi intensifier ses liens avec les Boko Haram.

Je suis assez d'accord avec l'une des trois conclusions développées par Jean-Pierre Filiu dans son avant-dernier livre. Il faut essayer d'éviter de trop globaliser Al-Qaïda, ne pas la présenter comme quelque chose de tellement bien organisé qu'on lui octroie finalement, par le discours, une puissance qui n'existe pas en réalité. Sans doute, des groupes en perte de vitesse ont cherché à se transformer en filiale de l'organisation, pour retrouver une certaine dynamique et se renforcer.

Les filières de djihadistes ne sont pas en nombre très élevé, il y aurait entre 20 et 30 Français à l'heure actuelle au Waziristân, mais soucieux de revenir. L'Allemagne estime qu'il y aurait dans les 200 ressortissants partis s'entraîner, dont environ 70 seraient revenus en Allemagne. Il existe aussi ces « loups solitaires », jusqu'ici des individus généralement peu efficaces, dont la plupart des projets, essentiellement des petits attentats, sont facilement déjoués. La lecture de la revue *Inspire* est éclairante : il s'agit de frapper quand et où cela s'avère possible, de manière opportuniste, sans essayer de prévoir des attentats de grande ampleur. Dans le contexte international, une opération de petite ampleur peut bien sûr avoir des répercussions importantes, par exemple avec l'attentat à Détroit aux États-Unis. Ce qui reste inquiétant c'est que le mode opératoire d'Al-Qaïda pourrait inspirer d'autres mouvements à commettre des attentats du même type, et cela dans un monde qui évolue, en particulier avec les nouvelles technologies et les NRBC.

Quelques facteurs restent très préoccupants, en particulier la situation au Pakistan. Récemment nous apprenions par le chef d'état-major américain que le réseau Haqqani serait derrière les récentes attaques à Kaboul, ce qui s'avérerait gravissime. Malheureusement, l'Union européenne, pour sa part, n'a pas vraiment de levier sur le Pakistan. Les conséquences d'un nouvel attentat de l'ampleur de celui de Bombay, aujourd'hui, seraient particulièrement dramatiques. Il y a un risque de voir les zones où l'État recule, en Libye, au Yémen et ailleurs, comme de nouvelles zones de replis pour les combattants djihadistes.

Troisième élément, le terrorisme et le crime organisé : il y a une tendance, pas toujours très claire, à voir des groupes liés à Al-Qaïda bénéficier directement ou indirectement du trafic de drogues, ne serait-ce croissante que grâce aux droits de passage dans certaines régions. De même, Al-Chabab commence à tirer un certain bénéfice de la piraterie. Autre élément d'inquiétude : des groupes qui s'implantent si bien, étant donné l'absence d'un État véritable dans le pays considéré, qu'ils finissent par obtenir un soutien des populations locales. C'est le cas de l'AQMI, mais aussi de certains groupes au Pakistan qui ont aujourd'hui une réelle implication sociale.

Le nombre de sites internet en anglais croît considérablement par rapport aux sites en arabe, d'une part parce que ce discours djihadiste passe moins bien dans le monde musulman, et d'autre part parce qu'il y a là un marché potentiel pour Al-Qaïda, auprès de jeunes mal intégrés dans nos sociétés occidentales.

Enfin, le printemps arabe, plein d'éléments positifs dans son principe, et puissant contre-narratif à l'idéologie Al-Qaïda, est une source d'incertitudes à court terme : les services de renseignements sont en train d'être démantelés, les prisonniers sont libérés et parmi eux certains djihadistes, les armes circulent, etc. Il faut être attentif à ces risques. Pour une certaine période, nous serons encore confrontés à un terrorisme lié à la nébuleuse et la rhétorique d'Al-Qaïda. Les *modus operandi* que sont le recours aux explosifs et à

l'attentat-suicide, l'accès à l'information sur Internet pourraient inspirer d'autres personnes à commettre des attentats.

Un mot sur la réponse européenne : si nous sommes plus en sécurité qu'il y a dix ans, c'est parce que la coopération s'est formidablement intensifiée ces dix dernières années. Le cœur de la réponse a été d'améliorer la collecte et le partage de l'information, en rapprochant les services de renseignements (création du GAT notamment) et analyses stratégiques communiquées à l'Union européenne. Notre « Centre de Situation », situé au Service d'Action Extérieure, est un lieu assez unique où nous collectons des informations des services de renseignement extérieurs (DGSE) et intérieurs (DCRI), du renseignement militaire, de sources ouvertes et des informations policières en provenance d'Europol, de sorte que lorsque des ministres et des responsables doivent définir des politiques, ils aient les meilleures informations possible. La moitié des États membres se sont dotés d'un « centre de fusion », avec le cas belge comme exemple ultime : une loi y a été adoptée qui punit de sanctions pénales le fait, pour un service responsable de la sécurité, de ne pas partager 100 % de son information avec les autres services.

L'Union européenne a créé des cadres de coopération et d'échange d'information dans des domaines comme les données ADN et les empreintes digitales, ou le *Schengen Information System* et le *Visa Information System*. Mais surtout, développement qui préoccupe le Parlement européen, les informations du secteur privé vont être rendues accessibles aux autorités répressives, par ex. le *Passenger Name Record*, ou PNR, qui peut contenir jusqu'à 34 informations personnelles (type de trajet, prix payé, numéro de carte bancaire, numéro de téléphone, ville d'origine et destination, etc.). En termes de prévention et d'enquête, ces informations sont évidemment très précieuses. L'Union européenne a été amenée à négocier un PNR européen avec les États-Unis, qui avaient contraint les compagnies aériennes volant vers leur territoire à livrer ces informations.

Un autre programme assez intéressant est celui développé en secret par le Trésor américain, qui avait contraint une entreprise belge assurant les messages liés aux paiements internationaux, à lui donner accès à plus de 50 % des messages émis chaque jour, ce qui permettait notamment de savoir qui envoyait quoi vers quel paradis fiscal. Dans le cas de Brevik, Europol a demandé à utiliser le TFTP pour savoir s'il opérait seul. Il s'est avéré qu'il avait ouvert plus de treize comptes bancaires dans plus de 5 pays. Les fournisseurs d'accès à internet et opérateurs téléphoniques doivent désormais conserver pendant une période de 6 mois à 2 ans la trace de tout échange e-mail et coup de téléphone. En réalité tous ces efforts correspondent à l'agenda plus général de l'Union européenne visant à se transformer en un espace de libertés, de sécurité et de justice : création d'un mandat d'arrêt européen, d'un mandat d'obtention des preuves, d'une définition juridique du terrorisme (de mon point de vue, le massacre de Norvège est bien un acte terroriste, car son motif était éminemment politique), d'équipes communes d'enquête, de protection des infrastructures critiques, etc.

L'Union européenne, à part certaines complaisances opérationnelles dans certains États membres, n'a ni épousé le paradigme de la « *global war on terror* », ni mis en danger les libertés individuelles dans sa réponse au terrorisme. Nous n'avons pas épousé l'approche américaine, et la France a joué ici un rôle important, parce que nous avons choisi une approche judiciaire. Nous pensons que c'est à travers l'enquête, la poursuite et la condamnation des terroristes qu'on apporte les meilleures réponses et qu'on envoie

les meilleurs signaux. Ainsi, Al-Qaïda ne mentionne jamais les auteurs des attentats de Madrid, car ils ont été jugés comme des criminels, mais elle fait toujours référence aux prisonniers de Guantanamo, parce qu'ils sont « des combattants d'une idéologie ». L'approche américaine a donné une dimension extrêmement dangereuse à des gens qui sont avant tout d'horribles criminels. Dès l'élection d'Obama, je me suis impliqué pour que l'Union européenne reçoive des détenus de Guantanamo, pour des raisons humanitaires, mais aussi parce que le nouveau président américain souhaitait, alors, abandonner l'approche « *global war on terror* » pour revenir à une approche fondée sur l'Etat de droit et la pénalisation. Malheureusement, Obama, après avoir supprimé la torture, les vols secrets de la CIA et les centres de détentions secrets, a été assez vite bloqué, par son propre parti puis par le Congrès tout entier, à tel point qu'il ne peut même plus transférer un détenu de Guantanamo aux États-Unis pour le juger et qu'il se maintient une liberté totale de juger les terroristes soit devant les commissions militaires soit devant les juridictions criminelles classiques.

Le premier des défis qui nous attend est celui de la protection de la vie privée. L'évolution de la menace fait que nous devons continuer à collecter des données à caractère personnel, mais uniquement les données adéquates. En même temps, il faut construire des mécanismes de protection des données suffisamment robustes pour assurer un équilibre. Ce souci de préserver la vie privée est intense, au sein du Parlement européen, notamment parmi les représentants Allemands et des anciens pays de l'Est. Il ne serait pas impossible un jour de voir la Cour Constitutionnelle allemande attaquer une décision européenne, parce qu'elle touche à l'un des éléments essentiels de l'identité allemande.

Un deuxième défi réside dans l'impératif de la prévention, qui divise assez les États européens. L'approche laïque française considère que l'Etat ne doit pas s'immiscer dans les facteurs qui contribuent à la radicalisation, pendant que l'approche anglo-saxonne consiste à développer des politiques de prévention. Encore que le président de la République française a encouragé la création d'un pôle des religions au Quai d'Orsay, ainsi que la formation des Imams à l'université catholique de Paris. Je pense qu'il faut effectivement être très attentif, et que ce n'est pas à l'État de déterminer le bon et le mauvais Islam. Mais regardez la situation aux Pays-Bas par exemple jusqu'il y a un peu : la majorité des imams ne parlaient même pas la langue du pays où ils prêchent. Une des responsabilités de l'État est de créer un cadre qui permette à toutes les religions de s'exprimer. Le rôle des victimes est important : nous avons commencé à travailler avec la diaspora somalienne pour éviter que des jeunes ne se rendent là-bas. L'utilisation d'Internet, formidable outil en soi, doit être développée pour créer un contre-discours. Ainsi le *search engine optimization* peut faire que lorsqu'un mot est tapé sur Google, par exemple « djihad », des sites plus acceptables sont d'abord mis en avant.

Comment, à l'avenir, allons-nous développer des politiques européennes convaincantes, dans le contexte institutionnel de l'article 4 du Traité sur l'Union européenne, qui prévoit que les États membres sont les seuls responsables de la sécurité nationale ? L'article 72 du TFUE dit que les États membres sont les premiers responsables de « la sécurité intérieure ». Mais le Traité de Lisbonne a rajouté une petite phrase qui précise qu'ils sont aussi « les seuls responsables de la sécurité nationale ». Il s'agissait surtout de soustraire le monde du Renseignement des compétences de l'Union européenne, compétence régaliennne et seule matière de gouvernement qui échappe, désormais, à l'influence européenne. Seulement, il est important, pour définir les bonnes politiques,

qu'il y ait des croisements. Nous réfléchissons à la création d'un *Terrorism Financing Tracking Program* (TFTP) européen, et ce n'est pas simple, puisqu'il s'agit de Renseignement ! Sur l'analyse des risques, l'affaire du cargo en provenance du Yémen a montré que beaucoup restait à faire en matière de sécurité du transport aérien de cargo : nous avons augmenté la sécurité des passagers avec leurs bagages, mais pas du tout celle des cargaisons. On cherche donc à améliorer notre analyse de risque, ce qui suppose un meilleur dialogue avec le secteur privé pour déterminer les vulnérabilités et élaborer des scénarios de risques qui intègrent les données du Renseignement. Pour pouvoir mener des politiques de collecte de données, il faut obtenir des consensus forts dans les parlements, ce qui suppose une description la plus fine possible de la menace, et donc d'impliquer les responsables des services de renseignement dans le débat européen.

Le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, indispensable, est très loin d'être développé. Il permet pourtant de lutter efficacement contre le financement du terrorisme, d'améliorer la sécurité aérienne, la protection des infrastructures techniques. Très peu d'États membres ont développé un tel dialogue. En matière de recherche en sécurité, l'Union européenne a prévu un budget de 1,4 milliard d'euros pour encourager les technologies de sécurité. Contrairement au domaine de la Défense, où il y a une culture de l'anticipation des besoins, les ministères de l'Intérieur n'ont pas cette culture. À défaut, les budgets européens risquent d'être consacrés seulement à des projets uniquement technologiques ou seulement à des acteurs de la Défense dont l'ambition sera d'agrandir leur budget.

L'aide aux pays confrontés au terrorisme s'est traduite par une aide apportée au Sahel, où l'Union s'efforce de mobiliser tous ses budgets en matière de développement et de sécurité dans une approche intégrée. C'est une chose indispensable à faire dans d'autres pays comme le Yémen. Dans les pays du printemps arabe, j'essaie de convaincre mes collègues et les commissions de l'importance de reconstruire des services de sécurité, comme ce fut fait après la chute du mur de Berlin pour les pays de l'Est, dont les services de renseignement avaient participé à l'oppression.

Deux derniers points en guise de conclusion : dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, un nouvel article, inspiré de l'article V du traité de l'OTAN, oblige les États membres à se prêter une solidarité totale, y compris par des moyens militaires, en cas d'attaque terroriste ou de grande catastrophe naturelle. Ce nouvel article devrait booster la coopération européenne en matière de protection civile, en termes de réponse. Enfin, il est important de garder le cap, de disposer d'une stratégie, et ce afin d'éviter les hauts et les bas qui caractérisent trop souvent nos réactions après un attentat terroriste : soit on surréagit, soit on croit qu'il n'y a plus de menace car l'attentat est passé. Il nous faut évaluer régulièrement nos dispositifs, au regard de la menace, il y a une forte demande du Parlement européen sur cette question, certains estimant que de nos jours, nous avons peut-être été trop loin dans certains dispositifs tout en négligeant d'autres formes de menaces, comme le crime organisé.

Jean-Pierre Filiu, Professeur à Sciences-Po Paris

Merci à la Fondation pour la recherche stratégique, je suis très honoré d'intervenir devant vous, d'autant que je ne puis m'exprimer que depuis mon petit balcon académique, moi qui ne travaille qu'à partir de sources ouvertes, que je lis énormément,

et notamment en langue arabe. À ce propos il est plaisant de lire les communiqués issus des révolutions arabes, proclamations révolutionnaires, formations de syndicats, etc., toujours plus réjouissants que les communiqués djihadistes.

Ben Laden est mort dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2011 dans les circonstances que vous connaissez, mais il avait été enterré politiquement par les peuples arabes quelques mois plus tôt. On se rappellera que son dernier message, le 20 janvier 2011, soit 6 jours après la chute de Ben Ali, ne mentionnait même pas cet événement pour le moins important dans l'histoire arabe contemporaine, mais en revanche il se concentrait sur la France et sa politique en Afghanistan, ce qui en dit long sur le degré de « pakistanisation » qu'avait atteint Al-Qaïda, dès avant la disparition de son chef.

Les révolutions arabes avaient enterré Al-Qaïda parce qu'elles l'ont privée de programme. Des mouvements de masse, pacifiques, ont réussi là où des groupuscules armés avaient prétendu mener leur action de déstabilisation contre des dictatures, sans jamais vraiment les angoisser. Ayman Al-Zawahiri, aujourd'hui le nouveau chef de l'organisation, a été désigné après un processus laborieux qui a duré un mois et demi et a vu la création d'une structure ad hoc, un « commandement général », qui n'existait pas auparavant, et qui fut instituée pour authentifier la mort de Ben Laden. Publiquement, seule Al-Qaïda pour la Péninsule arabique (AQPA) a prêté allégeance à l'Al-Qaïda dite « centrale ». Aujourd'hui Al-Zawahiri court après la révolution arabe, avec quelques commentateurs qui s'interrogent encore sur le poids d'Al-Qaïda dans ces événements, alors qu'elle n'y a pris aucune part et a été complètement marginalisée à cette occasion. Comme le disait un jeune tunisien : « Ben Ali et Ben Laden, c'est du passé ! ». Al-Qaïda n'est qu'une parenthèse, tout à fait dispensable dans l'histoire de l'Islam et du monde arabe, non point un apogée, mais une aberration.

La fin de la centralité « ben ladenienne » ne signifie pas pour autant la fin du réseau, mais des organisations, comme Al-Qaïda en Irak ou AQMI agiront localement avec un discours global, quitte à frapper localement des cibles globales, comme l'illustre l'attentat récent de Boko Haram contre les Nations Unies à Abuja au Nigeria.

La dernière personne à avoir évoqué Ben Laden fut « le guide de la révolution », Mouammar Kadhafi, qui prétendait que les insurgés libyens étaient une bande de drogués menés par Ben Laden, « *gardez vos enfants chez vous pour qu'il ne leur distribue pas des amphétamines !* », prévenait-il alors. Kadhafi ne faisait alors que nous exprimer son expérience tout à fait pertinente de la décennie écoulée depuis le 11 septembre. Après tout, si Kadhafi, qui n'était tout de même pas un enfant de chœur en matière de terrorisme international, a pu gagner dix ans de plus à la tête de son pays, c'est parce qu'il a fourni, littéralement clé en main, le chaînon manquant entre Saddam Hussein et le 11 septembre, exigé par Rumsfeld à ses équipes, dans le Pentagone encore éventré après l'impact d'un avion que Thierry Meyssan n'a sans doute toujours pas vu. C'est donc Kadhafi qui fournit cet élément crucial, un personnage du nom d'Ibn al-Shaykh al-Libi, condensé à lui seul de la politique moralement injustifiable de Guantanamo et autres « trous noirs » du droit international. Torturé dans plusieurs prisons américaines, puis livré aux Égyptiens, il a dit tout ce qu'on voulait qu'il dise sur les liens entre Saddam Hussein et Al-Qaïda. On retrouvera sa trace dans le discours de Colin Powell en février 2003 au Conseil de sécurité de l'ONU.

Aujourd'hui, qui continue de parler d'Al-Qaïda ? Toujours les mêmes : Bachar El-Assad, Ali Abdallah Saleh, dont le retour au Yémen est une véritable catastrophe et une

aubaine pour les djihadistes qui n'attendaient que cela. Nous sommes toujours dans la configuration qui a si bien servi les dictateurs depuis dix ans, qui se présentent comme seuls remparts contre Al-Qaïda. Au Yémen, comme par hasard, des villes vont passer sous le contrôle des djihadistes, des drones américains frapperont des cibles liées à Al-Qaïda, tandis que les massacres de civils par les forces de répression à Sanaa ou Tazewil seront passés sous silence.

J'ai eu la chance, au début de cette grande vague historique qu'est la révolution arabe, de parler avec une des références du renseignement américain, qui s'est confié à moi sous couvert d'anonymat, bien entendu. C'est d'ailleurs bien la seule source non ouverte que je puisse avancer ici. Il m'a dit à peu près ceci : « *Si les révolutionnaires arabes n'arrivent pas à renverser les dictatures, notre budget de l'antiterrorisme ne devra pas être doublé, mais triplé* ». Il faut avoir cette dimension en tête quand on disserte sur l'évaluation de la menace et sur sa source réelle. Aujourd'hui, la principale menace terroriste émane du fait que nous avons des dictateurs qui veulent rester au pouvoir et qui sont prêts à n'importe quoi pour y demeurer. Actuellement, ce sont Assad et Saleh.

Maintenant, si quelqu'un entrerait dans la salle et m'entendait tenir ces propos, il se dirait qu'il a affaire à un « néo-conservateur » de type américain. Eh bien non, parce que c'est exactement le contraire : il ne s'agit pas de demander le changement de régime par en haut, avec 150 000 Américains qui viendront renverser la statue du prince, il s'agit d'un mouvement qui émane des profondeurs de la société arabe, un mouvement qui veut tout simplement en finir avec ce cauchemar, et qui en finira. La question est de savoir si nous allons laisser ces dictateurs prolonger leur agonie, et augmenter ainsi de façon tout à fait artificielle les chances de la menace djihadiste (pour le moment au plus bas) de se relancer.

Je remercie encore la fondation de m'avoir donné le privilège de cette tribune pour exprimer ces commentaires quelque peu tranchés.

Jean-Luc Marret

C'est l'avantage avec les académiques, ils peuvent dire des choses que les spécialistes institutionnels ou dans l'administration ne peuvent pas forcément se permettre de dire.

Isabelle Facon, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Je vais vous présenter un état des lieux de ce qui se passe en Russie du point de vue du terrorisme depuis ces quinze dernières années, un pays qui n'a pas été épargné. Nous verrons que le principal foyer du terrorisme en est le Caucase du Nord, avec une évolution des pratiques terroristes : attentats suicides, femmes kamikazes, actes terroristes sur des cibles au-delà des frontières du Caucase... Nous verrons par ailleurs que les autorités russes rencontrent un succès très mitigé dans leur lutte contre un terrorisme qui regroupe des mouvements très divers, mais qu'elles tentent cependant des approches plus diversifiées que par le passé. Nous nous interrogerons enfin sur les perspectives de coopération entre la Russie et les pays occidentaux – Moscou tend en effet à rattacher le terrorisme local au terrorisme international et déclare appartenir, de ce point de vue, à la même communauté de sécurité que l'Occident face à la menace globale que constitue le terrorisme, et considère que cela devrait les aider à transcender leurs divergences sur d'autres enjeux.

Le terrorisme en Russie aurait fait plus d'un millier de victimes au cours des quinze dernières années, avec les attentats dont on parle, à Beslan, au théâtre sur la Doubrovka à Moscou, dans le métro de Moscou ou à l'aéroport de Domodedovo, mais aussi avec des attentats dont on ne parle pas, essentiellement les attaques récurrentes dans le nord du Caucase contre les représentations de l'État fédéral et contre des cibles politiques locales (attaque contre le Parlement tchéchène et contre le village natal du président tchéchène prorusse en 2010 par exemple), ou encore contre des cibles économiques et industrielles (centrales hydrauliques au Daghestan).

La menace terroriste en Russie émane donc surtout du Caucase, c'est la priorité russe, avant le terrorisme lié au crime organisé et celui de l'extrême droite. Les choix que Moscou a faits pour venir à bout du séparatisme tchéchène ont largement contribué au développement du terrorisme d'origine caucasienne (opérations militaires massives – deux guerres, des exactions contre les populations civiles, et le refus de négocier avec la frange la plus modérée de la rébellion tchéchène). Cette politique russe a contribué à radicaliser certains pans de la guérilla indépendantiste, avec l'apparition de chefs de guerre professant le djihad, prônant l'instauration d'un État islamique en Tchétchénie et au Daghestan, voire à l'échelle du Caucase, l'apparition de femmes kamikazes et la multiplication des attentats suicides – autant de symptômes d'une évolution d'une partie des indépendantistes vers des actions plus radicales, au nom de l'Islam. Une apparence de stabilisation a eu lieu au début des années 2000, permise par l'éradication physique des *leaders* les plus radicaux, et parce que les milices du président prorusse Ramzan Kadyrov sont parvenues à chasser une partie des insurgés vers les républiques voisines. De fait, aujourd'hui, la menace terroriste caucasienne ne peut plus être circonscrite à la Tchétchénie, où d'ailleurs, officiellement, la Russie a mis fin à son opération contre-terroriste en avril 2009. Aujourd'hui il y a plusieurs foyers d'insurrection islamistes dans l'ensemble du Caucase. Paradoxalement, depuis 2006, c'est dans les régions voisines de la Tchétchénie que le terrorisme est le plus fréquent, notamment au Daghestan, en Ingouchie, en Kabardino-Balkarie...

Une nouvelle « période » s'est ouverte en 2007, lorsque Doku Umarov, combattant qui a fait les deux guerres en Tchétchénie et qui s'était proclamé président de la République tchéchène d'Itchkérie, s'autoproclame « Émir du Caucase » et propose d'instaurer la Sharia, ainsi que de constituer un état islamique à l'échelle de la région. Un certain nombre de cellules se réclament de cet émirat islamique du Caucase, qui a revendiqué, entre autres, l'attentat contre le parlement tchéchène et l'attentat du métro de Moscou, tous deux en 2010. Pour cette seule année, plus de 300 attaques et incidents ont été attribués à l'émirat islamique du Caucase.

Pour autant, il serait réducteur de ramener le terrorisme caucasien à l'Islam radical. La situation est très complexe sur le terrain, l'insurrection étant partagée entre des nationalistes et des islamistes, mais cette division est considérée comme réductrice par les spécialistes de la région. Par ailleurs, il n'y a pas une adhésion massive des populations du nord Caucase à un Islam radical. Selon certains experts, Umarov n'est même pas crédible en tant que leader islamiste, et rattacherait son action au concept de djihad global surtout pour se donner du poids.

Le lien avec le terrorisme international est une question importante dans la mesure où la Russie souligne abondamment ce lien. Par exemple, les autorités russes soulignent qu'elles ont « des raisons de croire » que Ben Laden n'était pas sans lien avec différents

actes terroristes dans le pays (elles se sont d'ailleurs félicitées de son élimination). Les autorités russes prétendent également avoir éliminé sur leur territoire des représentants d'Al-Qaïda de nationalité saoudienne et turque. Il est vrai aussi que les rebelles tchéchènes ont eu des soutiens depuis l'étranger pendant les deux guerres. La quantification de l'ampleur de ce soutien reste cependant délicate, mais on se souvient notamment du Jordanien Khattab, à la tête d'un groupe de mercenaires étrangers, et qui s'était allié à Bassaïev dans la perspective de fonder un État islamique en Tchétchénie et au Daghestan. Bassaïev et Khattab ont d'ailleurs été crédités par certains de liens avec Ben Laden, qui leur aurait offert un soutien financier. Aujourd'hui, selon certains experts, des membres des groupes radicaux du Caucase du Nord iraient se former à l'étranger, et ont des liens avec des groupes se réclamant d'Al-Qaïda, tant en Afghanistan qu'au Moyen-Orient. Mais il n'y a pas de consensus clair parmi les spécialistes sur la crédibilité de ces « soupçons ».

Beaucoup d'experts considèrent que s'il y a des liens entre le terrorisme du Caucase et le terrorisme international, ils sont plutôt ponctuels et marginaux, et pas systémiques ou structurels (ce qui ne signifie pas que cela ne pourrait pas changer, en fonction de l'évolution de la situation). En tout état de cause, les autorités russes ont tout intérêt à mettre ces supposés liens en exergue, afin de minorer les causes internes du terrorisme en Russie et pour obtenir des gains politiques sur la scène internationale, notamment avec les pays occidentaux. Il est important de noter que ce qui inquiète particulièrement les Russes actuellement, c'est l'évolution de la situation en Afghanistan et au Pakistan, surtout face à la perspective d'un retrait de l'OTAN à l'horizon 2014. La Russie craint une déstabilisation de l'Asie Centrale voisine, avec des effets de contagion sur la frange sud de la Russie, déjà passablement fragile (par des infiltrations de militants vers le Caucase du Nord et la région de la Volga).

Pour l'instant, il semble donc que le terrorisme dans le Caucase du Nord soit avant tout local, avec des causes locales et un terreau particulièrement favorable à son développement. Il y a d'abord la situation économique et sociale, avec un chômage important dans la jeunesse, il ya aussi ensuite l'attitude l'incompétence et/ou les attitudes répressives, intolérantes et arbitraires de la part des autorités locales (procès expéditifs, arrestations arbitraires...). Ce n'est pas le hasard si beaucoup d'attentats sont perpétrés contre des centres du pouvoir local et non plus uniquement contre des représentations des institutions fédérales. Certains antagonismes interethniques expliquent certains attentats. La criminalité endémique qui caractérise la région qui aggrave la situation. Enfin, pour compliquer encore un peu plus la tâche des autorités russes, ces ingrédients se combinent selon des modes différents d'une région à l'autre du Caucase du Nord.

L'action de Moscou pour lutter contre la dégradation de la situation dans le Caucase du Nord montre une évolution, depuis une solution qui s'appuyait quasi exclusivement sur les leviers militaires et le rapport de force vers un effort vers une réponse globale. Certaines mesures d'ordre administratif laissent sceptique, comme la création d'un district fédéral pour le Caucase du Nord (auparavant inclus dans le district fédéral Sud) avec un « super-représentant » du président russe, désigné en avril 2010 (Alexandre Khloponine, ancien oligarque et ancien gouverneur de Krasnoyarsk, supposé à ces titres être apte à stimuler le développement de la région). De l'aveu même du président Medvedev, cela n'a pas encore changé grand-chose. Il semble qu'une mégastructure administrative de ce type ne soit de toute façon pas la meilleure solution pour améliorer une réalité qui est loin d'être homogène et uniforme.

Il y a eu aussi un effort pour renouveler les élites locales quand l'exaspération des populations devenait trop forte. Ce fut le cas en 2008 avec le remplacement du président d'Ingouchie et en 2010 avec le remplacement du président du Daghestan. On note certes une légère amélioration dans ces deux régions, mais la situation reste fragile. Le président Medvedev met volontiers l'accent sur l'amélioration de la situation économique et sociale comme moyen de tenter d'atténuer le phénomène terroriste, avec en particulier le lancement en 2010 d'un grand programme de développement à l'horizon 2025 pour la région. Cependant, l'histoire récente donne des raisons de douter du degré de réalisation de ce genre de grands programmes, souvent sous-réalisés et sous-financés par rapport aux objectifs initiaux. Dans ce cas, il y aura peut-être un véritable effort étant donné la préparation des Jeux olympiques d'hiver à Sotchi. Il faut du reste remarquer que le pouvoir central subventionne déjà assez largement l'ensemble du Caucase du Nord.

Sur le plan militaire, de nombreux raids antiterroristes sont encore menés, qui impliquent parfois l'armée. La région militaire du Caucase du Nord a toujours été en avant-première pour les transformations de l'outil militaire et la dotation en nouveaux équipements. Moscou essaie sans doute aussi de verrouiller la situation en installant des bases militaires en Ossétie du Sud et en Abkhazie, pour réduire les marges de manœuvre de la Géorgie certes, mais également pour sécuriser les sources potentielles d'instabilité dans la zone. Dans le cadre de l'Organisation du traité de sécurité collective, l'une des priorités (notamment dans le cadre de la constitution d'une force de réaction rapide) est la lutte contre le terrorisme sur le territoire des Etats membres.

Pour ce qui concerne les coopérations avec les pays occidentaux, mises en avant par la Russie au nom de la nécessaire lutte commune contre une menace commune, le terrorisme, le problème est que beaucoup de facteurs rendent le dialogue difficile. La Russie elle-même, du moins les structures impliquées dans la lutte contre le terrorisme, n'est pas très enthousiaste pour discuter des questions qui touchent à sa situation intérieure, surtout dans le Caucase du nord (d'autant moins lorsque ses partenaires abordent la question par le biais des droits humains et des libertés fondamentales). Certaines méthodes de la lutte antiterroriste en Russie ne sont pas vraiment du goût des Occidentaux, qui ne souhaitent pas les cautionner. La méfiance est mutuelle entre les services habilités à lutter contre le terrorisme.

L'Occident doit cependant tenter de rester au maximum au contact des autorités russes sur le sujet du terrorisme, pour ne pas se laisser surprendre par des évolutions qui, par exemple, verraient des groupes militants en Russie, pour le moment concentrés dans le Caucase du Nord, envisager d'agir au-delà. Le dialogue est nécessaire pour maintenir une veille sur l'évolution de ce trou noir qu'est le Caucase du Nord et les mouvements qui s'y trouvent.

Jean-Luc Marret

La solution russe de lutte contre le terrorisme, en particulier dans ses dimensions expéditives, ne me paraît pas transposable chez nous, et semble avoir des difficultés qui lui sont particulières.

Un représentant du ministère de la Défense

Texte non communiqué.

Remarques et questions aux intervenants

Jean-Luc Marret

Passons aux questions et réponses. Nous espérons des questions davantage que des commentaires.

Louis Bonjean, capitaine de frégate à la retraite

Première question pour M. de Kerchove : dans la mise en place des différentes mesures de surveillance, vous avez évoqué le NRP, qui sous-entend un début de collaboration avec les États-Unis. Comment qualifieriez-vous la relation entre les États-Unis et l'Union européenne ? Y a-t-il tentative de domination, une indépendance réelle, un partenariat ? Mon autre question est pour Mme Facon : le Caucase touche la Géorgie par le sud, après on trouve la Turquie, l'Arménie et plusieurs pays quelque peu instables. Ne pourrait-on pas jouer sur la culture démocratique plutôt que religieuse dans ces pays ?

Gilles de Kerchove

Le dialogue transatlantique est excellent. Paradoxalement, alors que nous ne partageons pas du tout l'approche du président Bush de la « *global war on terror* », nous avons multiplié les accords de coopération, par solidarité après les attentats : un accord pour améliorer les procédures d'extradition, un accord pour moderniser le cadre de l'entraide judiciaire pénale, un autre pour mieux organiser les liens entre les différents acteurs tels Europol, Frontex, etc. Nous avons souvent été confrontés à des mesures unilatérales, et le rôle de l'Europe a été d'essayer de rééquilibrer la relation. Nous avons eu des négociations difficiles pour essayer par exemple d'imposer un certain nombre d'éléments liés à la protection de la vie privée dans la collecte des données PNR. Mais c'est un dialogue qui s'est évidemment approfondi avec le président Obama. L'Europe a fait l'effort d'accueillir entre 20 et 25 détenus, alors que les États-Unis n'en ont pas pris un seul sur le territoire américain. Nous l'avons fait pour des raisons humanitaires, mais aussi avec l'idée que ça allait aider le président dans son changement de paradigme, mais là il y a encore pas mal d'efforts à faire. Sur le fond, la coopération est vraiment bonne, et ce sur le spectre complet. Nous avons entamé un dialogue sur la prévention de la radicalisation. C'est quelque chose que les Américains ont découvert assez tard, pour eux la menace venait de l'Europe, qu'ils percevaient comme incapable d'intégrer ses immigrants, jusqu'à ce qu'ils soient confrontés à de jeunes Somaliens qui avaient quitté Minneapolis pour rejoindre Al-Chabab. Il s'en est suivi un dialogue assez intense sur ces questions. Ce que nous cherchons, c'est d'essayer de créer un groupe à la manière du G8 afin de coordonner l'assistance aux pays tiers, en y invitant un certain nombre de pays du monde musulman. Cette initiative est supportée notamment par le Pakistan, l'Algérie, l'Indonésie. Ce nouveau forum permettra d'améliorer la manière dont nous pouvons aider les États tiers à muscler leurs propres dispositifs et, en outre, à les aider sur le plan

du développement et de la sécurité. En gros, le dialogue est bon, même si nous souhaitons que le président Obama poursuive son travail de changement de valeurs.

Isabelle Facon

Encore une fois, dans le Caucase du Nord, les racines sont avant tout locales, et elles reflètent sans doute les relations historiquement toujours complexes entre les Caucasiens et la Russie. Pour ce qui est des risques d'expansion, certains individus qui se réclament de l'Émirat du Caucase dont je parlais entendent porter la cause au-delà du Caucase, en Azerbaïdjan par exemple. Difficile de savoir dans quelle mesure cela doit être pris au sérieux. La question est sensible aussi dans les relations avec la Géorgie. Les autorités géorgiennes permettent aux habitants du Caucase du Nord de voyager sans visa en Géorgie, histoire de « rétribuer » la Russie pour sa reconnaissance des indépendances de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. On se souvient que dans le passé, la Géorgie a pu accueillir sur son territoire des combattants tchéchènes. Il y a effectivement des liens réels, et des liens futurs possibles, entre la partie nord et la partie sud de cette zone géographique extrêmement complexe qu'est le Caucase.

Président de Villepin

L'Arabie saoudite vient d'annoncer des réformes sur le vote des femmes, cela vous paraît-il un témoignage d'inquiétude sur le terrorisme dans la région ? La solution, ou le manque de solution, du conflit israélo-palestinien peut-être relancer le terrorisme dans cette région ? Enfin, dernière question, le changement de la garde en Russie va-t-il changer la lutte contre le terrorisme ?

Jean-Pierre Filiu

Je crois que la décision du gouvernement saoudien d'accorder le droit de vote à ses ressortissantes féminines, seulement en 2015, est tout simplement une prise en compte de la réalité démographique saoudienne. Il y a plus d'étudiantes que d'étudiants en Arabie saoudite, et la participation au marché du travail est encore mince, mais par exemple nous avons pu accueillir à Sciences Po une des premières saoudienne, qui est membre d'une chambre de commerce de Djeddah. Je ne vois aucun lien direct entre cela et la menace terroriste. La question palestinienne doit trouver une solution conforme au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, et cela parce que ce droit est inaliénable, et non pas parce qu'il s'agit de lutter contre le terrorisme. Le fait de lier tout le temps ceci et cela pollue le débat sur la question, dans un sens comme dans l'autre, et sans lui permettre pour autant de trouver un registre intéressant. Al-Qaïda ne cesse d'invoquer la question palestinienne, comme un talisman, tout simplement parce qu'en 22 ans d'existence, ils ont mené un seul attentat anti-israélien, c'était à Mombassa au Kenya, et il fut très largement raté. Il faut savoir que ce type de discours est d'ailleurs totalement rejeté par les principaux intéressés. Le premier rejet arabe d'Al-Qaïda a été palestinien. Effectivement, nous avons été totalement englués dans le paradigme d'Al-Qaïda, et quand Sharon annonce, le 13 septembre 2001, « nous avons notre Ben Laden, c'est Arafat », il sait parfaitement qu'il joue gagnant. À partir de ce moment-là, la question fut de savoir comment sortir de ce piège. Le choix de la guerre globale contre la terreur, en globalisant les cibles, a en quelque sorte « servi la soupe » à Al-Qaïda.

Isabelle Facon

Concernant le changement de méthodes dans la lutte contre le terrorisme du gouvernement russe, on a voulu voir dans cette approche plus globale, qui prend en compte des aspects sociaux, culturels et économiques, la marque de Dmitriï Medvedev, du moins en Occident où on veut voir Medvedev comme plus modéré et plus libéral que Vladimir Poutine, dont on a surtout retenu les propos sur la façon dont il entendait pourchasser les Tchétchènes... Mais les deux hommes en sont venus à évoquer la nécessité de diversifier les approches pour atténuer les problèmes liés au Caucase du Nord, et cela est plutôt dicté par le constat d'échec de la méthode ne s'appuyant que la force, et par la peur de perdre le Caucase. Le président Medvedev a pu lui aussi tenir, à l'occasion, un discours très musclé sur les événements dans la région. Une clé pour l'efficacité de la lutte antiterroriste à l'avenir réside dans la lutte contre la corruption. Les deux hommes en ont fait leur principal cheval de bataille, mais dans les deux cas on a plutôt assisté à une dégradation de la situation.

Un ancien auditeur à l'IHEDN

Pourrait-on avoir des réponses au sujet d'une zone plus sûre liée à l'organisation de coopération de Shanghai, dans la périphérie du « confluence des Empires », c'est-à-dire la zone Fergana – Ouzbékistan – Kirghizstan – Chine ? Dans l'hypothèse du calendrier de sortie occidentale de l'Afghanistan, est-ce qu'on ne peut pas s'attendre, animé par les uns ou les autres, parties prenantes de l'OCS, de jeux subtils qui mettraient en activité des groupes plus ou moins terroristes ? Je songe par exemple à la composante ouïghoure.

Isabelle Facon

Avec la Chine et les républiques d'Asie Centrale, les Russes ont un dialogue plus facile sur le terrorisme, toutes proportions gardées, que celui qu'ils peuvent avoir avec les pays occidentaux. Ils font les mêmes rapprochements entre les problèmes séparatistes, les problèmes territoriaux et le phénomène terroriste ; ils « se comprennent » sur les enjeux de protection de la souveraineté des Etats. Il semble qu'ils échangent régulièrement sur le sujet, notamment via la Structure anti-terroriste de l'OCS, mais il y a tout de même des limites du fait que les groupes terroristes des uns ne sont pas ceux des autres, et encore une fois sont souvent avant tout des phénomènes locaux. On a certes pu relever quelques connexions entre certains mouvements en Ouzbékistan et ce qui se passe dans le Caucase du Nord, entre les problèmes de la Chine au Xinjiang et les républiques d'Asie centrale. Ce qui est important de noter aussi, c'est qu'au sein de l'Organisation de Coopération de Shanghai, même si celle-ci s'est beaucoup positionnée de façon presque hostile à la présence occidentale en Afghanistan, aujourd'hui les membres de l'OCS sont inquiets de l'évolution de la situation lorsque l'OTAN se sera retirée d'Afghanistan. Tels que je les perçois actuellement, ils ne se sentent pas en mesure de faire face à l'éventuelle déstabilisation qui pourrait en découler.

Gilles de Kerchove

L'organisation de Shanghai s'inspire de ce qui se fait en Europe, avec notamment la transposition du mandat d'arrêt européen, ce qui a des conséquences catastrophiques sur les libertés individuelles. Nous avons un encadrement des droits individuels et des droits de l'Homme qui est très robuste, mais un tel mandat d'arrêt, transposé tel quel, sans ces

garde-fous, se traduit par exemple par une remise automatique d'un opposant au gouvernement chinois.

Conclusion du colloque, par François Heisbourg

Je ne vais pas faire de longs discours. Nous avons entendu un certain nombre de présentations extrêmement intéressantes, et je tenais d'abord à remercier tous ceux qui ont participé à cette journée, et notamment aux représentants des deux grands services français qui ont accepté de s'exprimer très librement et très franchement, quelque chose qui n'était tout simplement pas envisageable il y a seulement cinq ou dix ans. Il y a des changements culturels qui se produisent, et je crois que ce sont de bons changements.

Pour conclure, je voudrais poser trois questions, au-delà de ce qui a pu être discuté, inspirées par l'expérience de ce que nous avons réalisé dans ce même bâtiment il y a dix ans, des questions qui portent sur des aspects qui n'étaient pas apparents de la même façon immédiatement après le « 11 septembre ».

Première question : est-ce que le terrorisme, dans la durée, est appelé à s'aggraver, en ce qui concerne ses effets, toutes choses étant égales par ailleurs ? Il est entendu que toutes choses, ne sont pas restées égales. On a fort efficacement lutté contre la menace d'Al-Qaïda. Les peuples arabes ont rejeté Al-Qaïda, nos services ont bien travaillé, et ainsi de suite. Mais, dans la plénitude des temps, avec la diffusion par Internet et par d'autres moyens de la capacité accrue de destruction, nos sociétés doivent-elles partir du principe que dans dix ans, il y aura des actes de terrorisme nouveaux, et plus graves ? Lorsque j'ai inventé ce mot d'hyper-terrorisme dans l'après-midi du 11 septembre 2001, ma réponse à cette question était évidemment oui. Quand vous faites une comptabilité quelque peu macabre, de 1970 jusqu'à 2005, chaque période quinquennale a été plus meurtrière que la précédente en ce qui concerne le nombre de victimes de l'attentat le plus violent qui ait été réalisé dans le monde chaque année. Mais en 2005, il y a une césure, et nous sommes désormais sur une pente plutôt déclinante. Cependant je ne suis pas du tout convaincu que le « principe d'aggravation » ait disparu, tout simplement parce que nous aurions réussi à casser Al-Qaïda central. Le « empowerment », qui est une des caractéristiques de la mondialisation, des individus et des groupes humains non étatiques, est un processus qui continue, et je crains qu'il nous faille continuer à nous organiser à un niveau au moins aussi important, et probablement plus important en matière de menace terroriste, que celui auquel nous avons eu à faire au cours des dix dernières années.

Deuxième question : quel doit être le spectre de nos préoccupations ? Au lendemain du 11 septembre, c'était très simple, il s'agissait d'Al-Qaïda et de ses affiliés, et ensuite le « djihadisme international ». Aujourd'hui, Al-Qaïda ne va pas très bien, ce qui est fort heureux, mais alors quel doit être le champ de préoccupation de la lutte contre le terrorisme ? Je n'ai pas de réponse définitive à apporter, mais je peux relater une petite anecdote : cela se passait dans un grand ministère parisien il y a cinq ans. Il fallait trancher un débat sémantique pour qualifier la menace terroriste. Certains disaient « *Il faut appeler ça le djihadisme, il faut que le public soit familiarisé avec cette notion, et nous allons faire un livre blanc sur le sujet* ». Le responsable politique, de très haut niveau, qui dirigeait la réunion, avait répondu : « *Mais si demain, une secte du genre Aum Shinrikyo, fait péter du chimique dans le métro parisien, j'aurais l'air de quoi avec un Livre blanc sur le djihadisme ?* ». Finalement le livre blanc s'est appelé *La France face au terrorisme*. Effectivement, nous avons eu à faire face à une menace principale,

qui est en train de déliter, de se régionaliser, même si elle demeure importante et puissante.

Enfin, dernière question : les principes de droit. J'ai entendu lors de ce colloque un mot dont j'ignorais même l'existence : le « dronage », du verbe transitif « droner ». Aujourd'hui, nous avons au Pakistan de l'ordre de 700 personnes qui ont été tuées l'année dernière dans des opérations de « dronage ». Je ne discute pas la qualité de ces opérations, qui semblent bien générer moins de dommages collatéraux que dans le cadre des opérations aériennes des forces de l'OTAN en Afghanistan. Mais à quel droit répondent ces attaques, aussi parfaites et aussi chirurgicales soient-elles ? En Afghanistan, nos opérations militaires répondent au droit de la guerre, il y a un corpus. La lutte contre le terrorisme dans nos pays répond au droit des pays concernés. Le « dronage », lui, ne répond à aucun droit, si ce n'est au droit *ad hoc* qui a été bâti à l'intérieur du complexe antiterroriste américain. Si demain, les Chinois commencent à « droner » des gens que l'on ne voudrait pas voir dronés, quel droit et quelles valeurs leur opposera-t-on ? Autrement dit, avec le corpus organisationnel, procédural, technique et tactique qui a été bâti au cours de ces dix dernières années, je crains qu'il y ait des éléments qui commencent à échapper à notre contrôle éthique et moral. Et cela est incroyablement dangereux pour l'avenir de notre politique de sécurité, car ce que l'un peut faire aujourd'hui, un autre pourra le faire demain. Il y a déjà deux superpuissances dans le monde aujourd'hui, celle que l'on connaît, et celle que l'on apprendra à connaître : la Chine.

Voilà les trois interrogations que je voudrais que nous méditions tous, et je remercie encore une fois tous ceux qui sont venus, parfois de très loin, pour nous aider dans nos travaux.